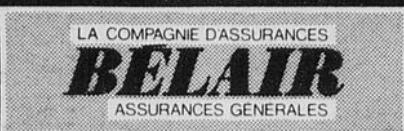


- commerçants • propriétaires
- locataires • automobilistes

**En toute assurance
avec**



Région de Montréal:

273-5101

Plus de 25 succursales au Québec

Volume L1 - No. 40, Lundi 1er octobre 1979

50 CENTS
A.Q.

Le journal des AFFAIRES

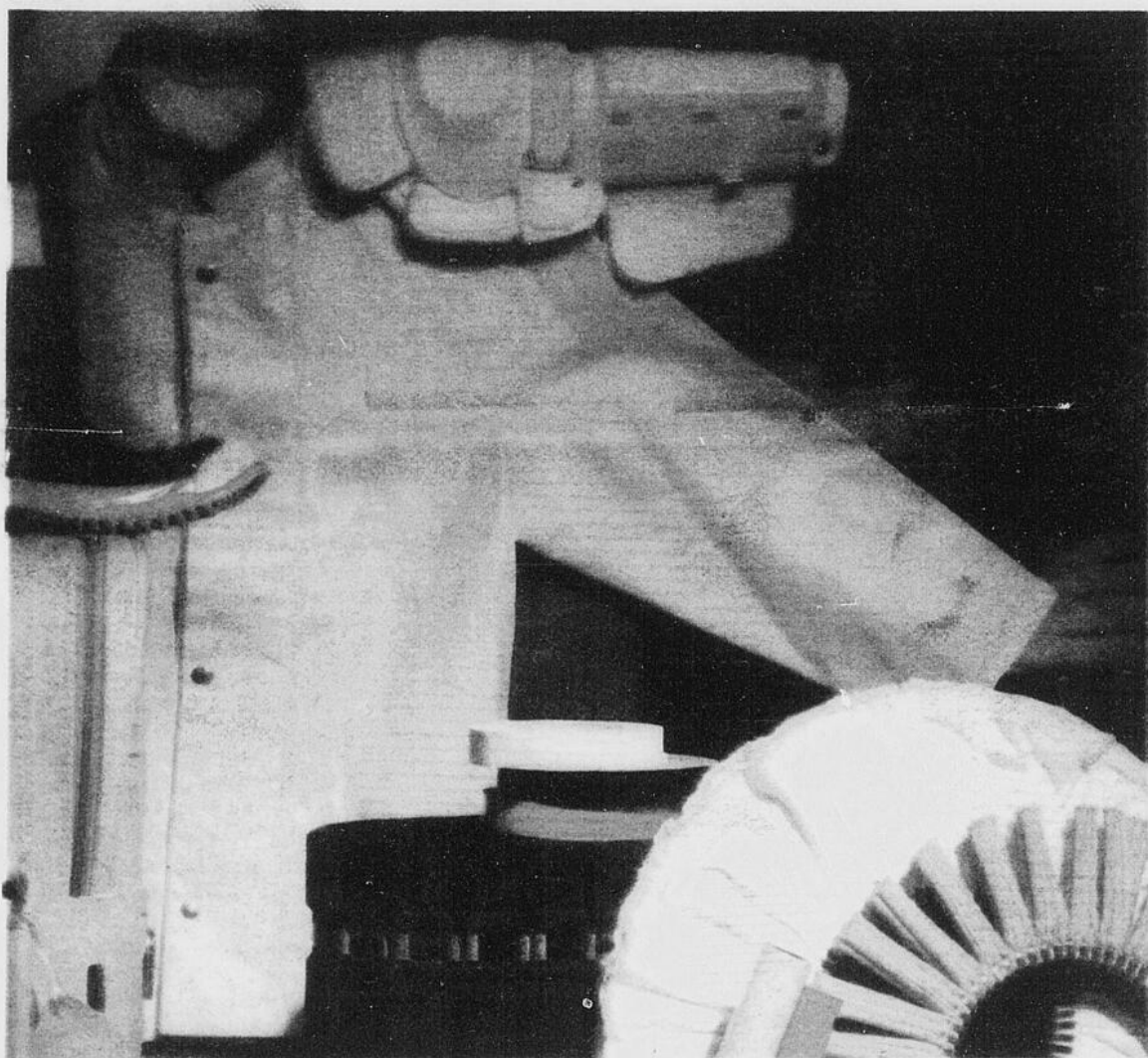
HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

dominion textile inc.

\$667 millions de ventes en 1979

13 200 employés en 38 usines

**Le plus important manufacturier
canadien de textiles**



Dominion Textile est une compagnie québécoise dont le siège social est situé au 1950 rue Sherbrooke ouest, à Montréal. Ses activités ont une ampleur mondiale.

Au Canada, la société conçoit, produit, finit et met en marché une gamme étendue de produits de textiles.

A l'extérieur du Canada, Dominion Textile fabrique et vend du denim, des triplures et des tissus fusibles utilisés dans l'industrie du vêtement. Elle produit aussi des articles en plastique.

Faits saillants

L'entreprise possède 26 usines au Canada et 12 dans six autres pays.

Au 30 juin 1979, sa main-d'œuvre atteignait 13 200 employés.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier, elle a réalisé un volume de ventes s'élevant à \$667 millions, comparativement à \$559 millions lors de l'année précédente.

Le bénéfice net des opérations 1978-1979 se chiffre à \$25 millions. Pendant la dernière année, la compagnie a immobilisé \$22 millions pour moderniser ses équipements et installations.

L'avoir des actionnaires était de \$194 millions au 30 juin dernier.

Les ventes et bénéfices réalisés représentent de nouveaux records établis en 74 ans d'activités.

Division des tissus pour vêtements

Cette division fabrique une vaste gamme de tissus tout coton et en mélange de fibres coton et synthétique. Les marques de commerce sont "texmade" et "fireside".

Ces tissus servent à la confection de vêtements sport pour dames, de chemisiers, de chemises pour hommes, de vêtements de nuit, de vêtements pour l'extérieur, de vêtements professionnels et de travail et d'imperméables.

Les ventes à l'industrie du jeans comprennent du denim indigo, des velours côtelés tout coton et mélangés et des

(Suite à la page 2)

Robert De Coster

M. De Coster vient d'être désigné président directeur général de la société Sidbec.

Dans les 8 premières années de sa carrière, M. De Coster a été gérant du Trust Royal et de Rock City Tobacco. Il a exercé la fonction de contrôleur aux compagnies Irving Oil et Pétroles Inc. de 1953 à 1955. Pendant dix ans, il a agi comme vérificateur de la firme McDonald Currie & Co.

Depuis 1965, M. De Coster a été successivement président de la Régie des Rentes du Québec, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, président du Conseil général de l'industrie, président de la Régie des mesures anti-inflationnistes et président de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Licencié en sciences commerciales, il détient une maîtrise en comptabilité de l'Université Laval.



cette semaine

**Les coopérateurs commencent
à coopérer ensemble** 4

par Rosaire Morin

**La politique-guillotine
Coups budgétaires** 4

par Michel Guénard

**La table ronde des courtiers Nesbitt
Thomson - Richardson Securities -
Mead & Co. Ltd - Régime d'épargne-
actions** 5

**Le mot de l'actuaire
Le plan d'épargne-actions et la petite
et moyenne entreprise** 7

par André Primeau

**Aide à l'industrie
Le Fichier central des fournisseurs
La politique d'achat du gouvernement** 9

par Jacques C. Martin

**Situation économique
Indicateurs économiques - Véhicules
mus au gaz propane - Pêche commer-
ciale - Apiculture** 10

**La Bourse
Amerada Hess Corporation - Calgary
Power Ltd - Canada Development
Corporation - Canada Trustco** 19

**Cours clôt.
Vendredi**

**Dow
Jones 893.94+**

**Bourse
Toronto 1740.93+**

**Bourse
Montréal 303.43-**

**Or Marché
Londres U.S. \$369.00 +**

\$ Can. U.S. \$0.8569-

dominion textile inc.

(Suite de la page 1)

couteils et sergés lourds. On retrouve aussi sur le marché un choix varié de tissus unis et imprimés pour la confection à la maison. Les tissus sont aussi utilisés dans l'industrie de l'ameublement pour la confection de rideaux, draperies, housses et couvre-matelas.

Au cours du dernier exercice financier, cette division a réalisé un volume de \$216 millions de ventes, soit \$60 millions de plus que l'année précédente. La transformation de ces tissus en vêtements représente une valeur au détail de \$900 millions.

\$16 millions ont été consacrés au développement des six usines grèges situées à Sherbrooke, Drummondville, Valleyfield, Long Sault, Magog et St-Jean. L'usine de finition de Beauharnois a fonctionné à plein rendement. Il en est ainsi à l'usine de Magog où un programme de modernisation sera complété d'ici le printemps de 1980.

Division des produits pour consommateurs

Au cours de l'année financière, les expéditions de cette division ont enregistré des ventes records de \$113 millions, soit une augmentation de 24 p.c. sur l'année précédente.

La qualité et le style des produits mis en marché expliquent les succès obtenus auprès des consommateurs. Les marques "texmade", "caldwell", "esmond" et "penmans" sont les quatre marques de commerce les plus réputées.

L'usine de Montmorency fabrique des fils pour vadrouilles, des fils commerciaux en coton et ficelle, des couvertures de finette en coton, des draps de finette en fibre mélangée et des tissus pour nappes de table. Un investissement de \$2,4 millions améliorera la capacité de production.

L'usine de Granby produit des couvertures, des couvre-lits et des draperies tissées et non tissées. Une aiguilleuse

et une réunisseuse de nappes Asselin viennent d'être installées dans cet établissement. Ces équipements sont uniques en Amérique.

L'usine située à Iroquois connaît pour la première fois depuis plusieurs années une période de pleine activité. Cette fabrique produit des serviettes éponge, des tissus pour serviettes et des nappes de salle de bain.

A Sherbrooke, les produits fabriqués consistent en tissus polyester ou coton pour draps, en taies d'oreiller, en douillettes et en couvre-lits.

Les usines Penmans de Paris, Brantford et St-Hyacinthe produisent des vêtements sport et des sous-

capacité de tricotage et de finition.

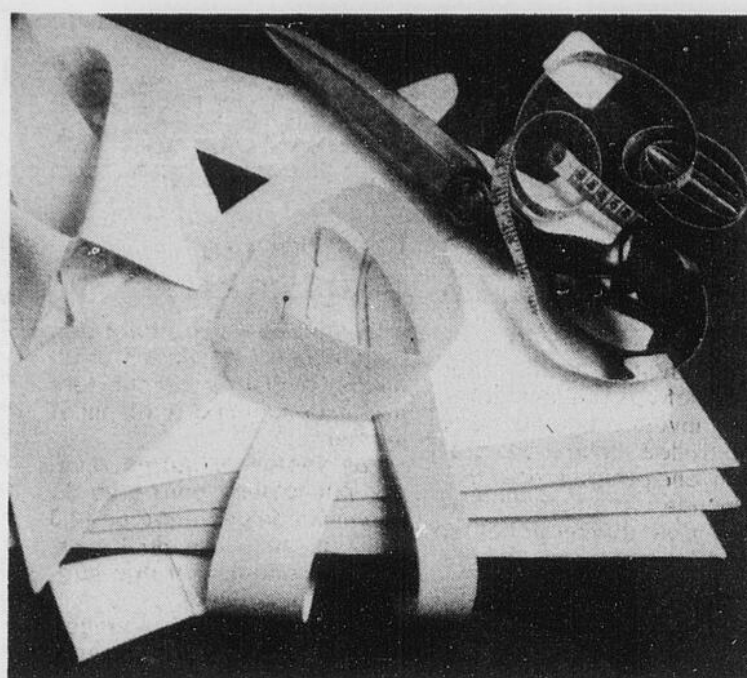
L'usine de finition de Magog met sur le marché des draps, des taies d'oreiller, des tissus pour nappes de table, des couvertures, des couvre-lit et des draps de finette.

Division des fils commerciaux

Cette division est le manufacturier le plus important de fils de coton, de laine, de fibres synthétiques et mélangées.

L'usine Hubbard de Montréal réalise la teinture et la finition en sous-traitance des tricots, tissus, filés et filaments que ses clients lui confient.

L'addition d'anneaux de filage à la filature de Valleyfield augmentera sensiblement la production. Vingt métiers à tisser seront prochainement installés en cet



L'usine de Woodstock est en pleine expansion. Une nou-

tissés, des non tissés et des fusibles. Des travaux sont aussi exécutés pour la finition au mouillé des tissus pour triplures, le revêtement fusible, la teinture et la finition en sous-traitance. Dans ces établissements, des améliorations importantes tendent à la rentabilité de l'exploitation.

Swift Textiles Inc. de Columbus en Georgie diversifie sa production à la suite de la faible du marché du denim. Elle introduit de nouveaux débouchés dans les jeans de style.

Division internationale

Les activités des filiales d'outremer ont amélioré leur rentabilité au cours de l'année. Les ventes ont atteint les \$63 millions durant l'exercice financier.

Les produits fabriqués consistent principalement en des tissus pour triplures et doublures coupées à la matrice.

Les filiales comprennent DHJ Industries Europe à Paris, Dubin-Haskell-Jacobson Distribution SpA à Milan, DHJ Industries Deutschland GmbH en Allemagne de l'Ouest, DHJ Distribution U.K. Ltd à Londres, Dubin-Haskell-Jacobson de Argentina à Buenos Aires et DHJ Canadian Ltd à Montréal.

Des affiliations sont contractées avec des entreprises d'Afrique du Sud, d'Autriche, du Brésil, du Chili, de Colombie, d'Espagne, de France, d'Hong-Kong, d'Italie, de Malaisie, du Mexique, du Portugal, de Singapour, de Taiwan et du Venezuela.

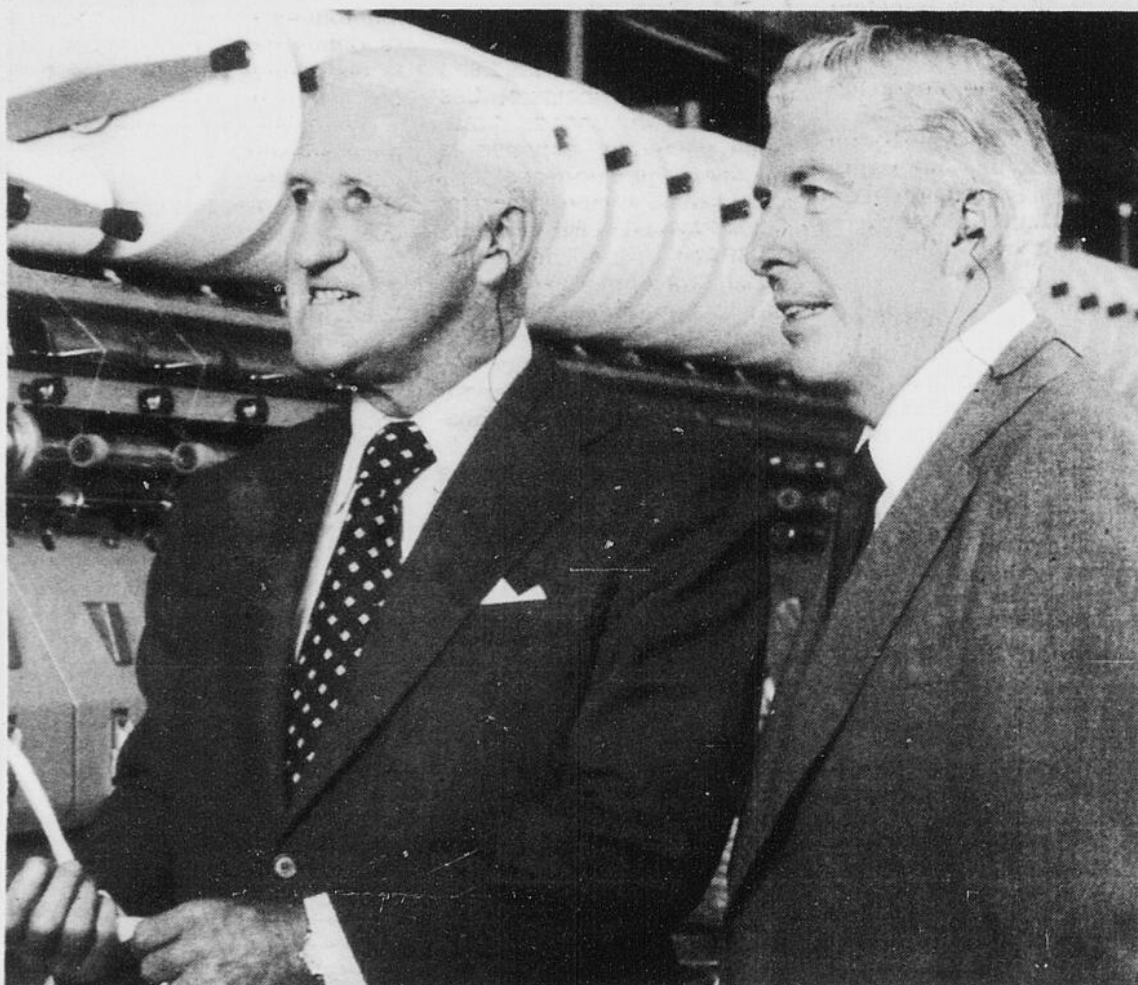
Division des plastiques

L'établissement de Plymouth au Massachussets planifie l'expansion de sa production: supports de collets, soutiens, moulures pour injection.

La compagnie Howard Cotton Company de Memphis achète le coton pour Dominion Textile. La première source d'approvisionnement provient des États-Unis.

Bref

Dominion Textiles est une entreprise québécoise dont le rayonnement mondial possède des retombées économiques bénéfiques pour la population québécoise.



Ronald-H. Perowne, président du conseil et Thomas R. Bell président.

vêtements en tricot. De nouveaux produits d'une qualité supérieure laissent présager une expansion des ventes. \$1 million est actuellement investi pour augmenter la

établissement.

A l'usine Domil de Sherbrooke, un investissement de \$5 millions augmentera le nombre des anneaux de retordage. Les usines du Long Sault et les établissements Ste-Anne, Tremont et Teinturerie Mont-Royal de Montréal ont enregistré des progrès sensibles au cours de l'année et l'on entrevoit des perspectives encourageantes pour l'avenir.

Division des tissus industriels

Les ventes de textiles industriels se sont élevées à \$63 millions dont \$10 millions à l'exportation.

A l'usine d'Yarmouth, tous les employés ont fait front commun pour augmenter la production et réduire les coûts de fabrication. Les produits de cette manufacture consistent en des tissus industriels de coton et de fibres synthétiques et en des tissus industriels de filaments. La nouvelle chaîne de production est

actuellement mise en service. Les non-tissés remplacent les tissés et les tricots traditionnels dans bon nombre d'applications.

La capacité de production de courroies trapézoïdales est augmentée à l'usine de Drummondville. La technologie du traitement des câbles permettra de fabriquer un produit spécialisé de haute qualité destinés aux manufacturiers de courroies de transmission.

L'usine Fiberworld d'Hawkesbury fabrique des tissus industriels et des tissus pour envers de tapis en polyoléfine.

Division des triplures Activités internationales

Aux États-Unis, les usines de Collierville au Tennessee, de Greenville en Caroline du Sud, d'Hickory en Caroline du Nord, de Monroe en Louisiane et de New-York produisent des tissus pour triplures et interfaces, des doublures coupées à la matrice, des





Alcan Aluminium Limitée

"Si l'industrie peut retirer des bénéfices raisonnables sur ses investissements dans de nouvelles unités de production, elle pourra rencontrer la demande et ce sans l'intervention des gouvernements, interventions qui n'ont pas été vraiment utiles par le passé". Telle est l'affirmation faite par M. David Cutler, président et chef de Alcan Aluminium Ltée devant la Société des Analystes financiers de Chicago le 20 septembre courant.

Il semble de plus que les données statistiques de l'industrie soient réassurantes à long terme: Alcan entrevoit d'excellentes possibilités de croissance en raison de ses installations qui permettent de maintenir et d'améliorer la position concurrentielle de l'entreprise.

Banque d'Épargne

La Banque d'Épargne entreprendra la construction d'un nouveau siège social d'ici douze mois. Cette excellente nouvelle est annoncée par le président de la Banque, M. André Marcil qui parle "d'un édifice imposant".

Cette entreprise financière vient d'acquiescer le Crédit Foncier. Par l'intermédiaire de cette institution, elle entend prendre de l'expansion dans l'ensemble du pays. Les deux entreprises ne songent pas à se fusionner; elles misent plutôt sur la coopération de leur personnel et de leur réseau.

La Banque d'Épargne attend les modifications qui seront apportées à sa charte dès la reprise des travaux des Communes. Certaines "restrictions tatillonnes" disparaîtront. La Banque pourrait désormais augmenter ses prêts aux corporations et agrandir le champ de ses activités.

Banque de Montréal

M. Pierre McDonald, premier vice-président de la Banque, a procédé le 20 septembre courant à la réouverture de la succursale située au 1205 de la rue Ste-Catherine ouest qui avait été ravagée par les flammes en février 1978.

Avec le concours de la société historique de Montréal, la Banque a confié aux architectes Stahl et Elliot le soin de rénover et de préserver ces murs empreints d'histoire et de noblesse; ces derniers ont réalisé un complexe architectural animé d'un esprit contemporain.

La Banque a de plus instauré un service de caisse centrale afin de répondre avec rapidité aux besoins de la clientèle et elle a augmenté les dispositifs de sécurité.

Compagnie Seagram Ltée

Seagram Ltée a atteint des bénéfices d'exploitation et un chiffre d'affaires record lors de l'exercice clos le 31 juillet dernier.

Les ventes et autres revenus ont totalisé pour plus de \$2,5 milliards par rapport à \$2,3 milliards au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,4%.

Les bénéfices d'exploitation avant impôts, intérêts et variations de change, ont atteint plus de \$277,9 millions comparativement à \$235,3 millions l'année précédente, soit une hausse de 18,1%; le bénéfice net déclaré s'inscrit à \$168,2 millions par rapport à \$90,5 millions au cours de l'exercice antérieur.

Soulignons que Seagram Ltée est la plus importante entreprise de production et de commercialisation de spiritueux et de vins au monde.

Comterm

Cette compagnie de Pointe-Claire est la seule entreprise à fabriquer des terminaux bilingues. Elle vient de signer deux importants contrats. Le premier a été transigé avec l'Arabie Saoudite; il s'élève à \$6 millions. Ce second contrat a été obtenu du Gouvernement du Québec; il est de \$3 millions.

L'équipement d'informatique de Comterm est capable de traiter sur le même écran cathodique une donnée dans deux langues, celle du pays et l'autre au choix.

Coopérative agricole du Bas St-Laurent

L'usine laitière d'Amqui a procédé à la modernisation et à la reconversion de ses installations au coût de plus de \$1 950 000 dans le but de produire différentes variétés de fromage dont le cheddar, le brick et le colby, en sus de sa production de poudre de lait.

Elle a augmenté sa capacité de réception de lait de 400 000 litres à 540 000 litres dont environ 140 000 sont affectées à la production du fromage: on projette de doubler sinon tripler cette quantité et ce, dès l'an prochain.

Une aide financière de \$400 000 applicable à la construction d'une usine d'épuration des eaux usées essentielles au maintien et au développement des activités de transformation laitière a été fournie par le Ministère de l'agriculture, afin d'assurer la réalisation de ce projet.

Corporation de gestion La Vérendrye

La Vérendrye détient déjà 40

p.c. des actions du diffuseur Télé-Capitale. L'analyste Michel Perreault de la maison de courtage Alfred Bunting & Co a transigé la semaine dernière un total de 411 900 actions, à la fois les acheteurs et les vendeurs. Les prix variaient de \$15.50 à \$15.75, comparativement à l'offre de \$15.50 offerts par La Vérendrye. Selon les rumeurs, Canadian Cablesystems, le plus important actionnaire de Télé-Capitale, avec 18 p.c. des actions, aurait vendu ses actions.



Groupe Prenor

Prenor, par l'intermédiaire de sa filiale principale, Les Prévoyants du Canada Assurance Générale, annonce la fondation d'une nouvelle compagnie d'assurance générale, soit la PARAGON INSURANCE COMPANY, dont le siège social sera situé à Vancouver. Elle concentrera ses activités dans le domaine de l'assurance industrielle et commerciale et projette de s'étendre et de couvrir tout l'ouest canadien d'ici deux ans.

Prenor a de plus inauguré récemment à Toronto un bureau de conseillers en réassurance sous le nom de Professionnel Reinsurance Consultant.

Conjointement avec le Canadien National, Prenor dévoile la construction d'un édifice de \$16 millions en la cité de Montréal à la place de l'immeuble de l'OACI. Cet édifice

recevra le siège social du groupe et de ses filiales québécoises au cours de l'année 1981.

Soulignons que le chiffre d'affaires de Prenor atteint plus de \$160 millions annuellement et ce groupe se classe parmi les cinq principales firmes dans le domaine de l'assurance au Québec.

Hydro-Québec International

Hydro-Québec a formé une filiale dans le but d'offrir aux marchés étrangers le savoir acquis dans la réalisation de grands travaux hydro-électriques et la compétence reconnue dans la production, la distribution et le transport de l'électricité.

Hydro-Québec International est en mesure d'offrir un éventail complet de services. L'étude de réseaux, la production, le transport, la distribution, les recherches et essais de matériels électriques, la gestion d'entreprise et la certification d'équipements font partie de la gamme de services offerts par la nouvelle société.

Pêcheries Malbaie

Les Pêcheries Malbaie se spécialisent dans la transformation de la morue, de la perche, de la soie et du turbot (80%) et dans la cuisson et la congélation du homard (20%).

Suite à la rénovation des installations et à l'achat de nou-

veaux équipements l'an dernier, la capacité de production a été accrue de 40% et se chiffre maintenant à plus de \$2,5 millions dont près de 90% est exporté hors du Canada.

Dans le but de faciliter et d'appuyer les efforts de la compagnie sur les marchés de l'exportation, la SDI a autorisé à cette compagnie une aide financière de \$118 400.

Reid Electric and Equipment

Cette entreprise vient d'investir \$440 000 dans un projet d'expansion. Elle agrandit ses installations de 4,000 pieds carrés. Cette compagnie se spécialise dans les équipements d'automobiles, tels les survoltteurs et chargeurs pour batteries. Ce projet bénéficie d'une subvention du Meep et du Gouvernement du Québec.

Soquem

Une entente est intervenue entre Soquem, Teck Corporation et Flag Oils dans le but de mettre en valeur un terrain de 2 500 acres dans les cantons de Rouyn et de Beauchastel; ce projet nécessitera un déboursé de \$1.5 million et il permettra la mise en exploitation d'une découverte récente de cuivre sur ce terrain.

Soquem est impliquée pour 45%, Flag Oils 25% et Teck Corporation 30% à titre de maître d'oeuvre sur le chantier.

Le journal des AFFAIRES

Pour 30c par semaine, le JOURNAL DES AFFAIRES vous offre:

- le profil d'une entreprise qui réussit
- les indicateurs économiques
- les programmes d'aide aux entreprises
- l'inventaire des revues d'économie
- l'analyse du marché boursier
- la recommandation d'obligations
- le mot de l'actuaire
- situation économique
- les entreprises qui se développent
- à travers le monde
- les nouvelles des entreprises
- la gestion d'une entreprise

Un magazine gratuit

Des heures de lecture agréable avec SIC, le magazine des Affaires, offert gratuitement à tous les abonnés du journal.

3 suppléments gratuits finance et développement

Placement, l'économie du Québec, bilan et perspectives.
NE TARDEZ PAS. Postez votre abonnement dès ce jour.
\$16.00 pour 52 numéros.
\$25.00 pour 104 numéros.

- ☐ Nouvel abonné
- ☐ Renouvellement, numéro _____
- ☐ Ci-joint mon chèque

Le Journal des Affaires
385 boul. Lebeau
St-Laurent H4N 1S2

Entreprise.....
Nom.....
Fonction.....
Adresse.....
Ville..... Code postal.....
Type d'entreprise..... Profession.....

éditorial

Les Coopérateurs commencent à coopérer ensemble

En ces derniers jours, un événement heureux est survenu. Les Caisses populaires et les Caisses d'économie se regroupent en une confédération. L'étape est importante. Elle peut être décisive dans l'essor du mouvement coopératif au Québec.

L'union des épargnants des régions à ceux des entreprises canalise \$10 milliards d'épargnes populaires. La réussite dans le secteur financier est presque atteinte. Les transactions bancaires des Caisses rendent des services évidents aux sociétaires. L'Assurance-Vie Desjardins, La Sauvegarde, la Sécurité, la Société d'assurances des Caisses populaires et la Fiducie du Québec sont solidement implantées au Québec.

Mais la participation de ces sociétés à des activités financières n'est pas suffisante. Les épargnes de trois millions de Québécois doivent favoriser principalement le développement d'initiatives coopératives.

La consommation représente un secteur à organiser. A peine deux et demi pour cent des coopérateurs québécois sont membres d'une coopérative de consommation. A travers le monde, soixante pour cent des coopérateurs appartiennent à une coopérative de consommation. La multiplication de magasins coopératifs est la meilleure formule pour pénétrer dans la production sous la forme coopérative. La Confédération Desjardins doit assumer cette responsabilité. Déjà le complexe alimentaire Culinar est un pas en cette direction. Mais il faut plonger davantage dans le domaine de la production. Cette intervention doit être réalisée en un mode coopératif.

La Coopérative Fédérée et les coopératives agricoles sont des exemples de réussite. Ces témoignages doivent servir pour développer les autres secteurs. Dans l'habitation, il faut découvrir une formule pour répondre aux besoins de l'homme. Les coopératives forestières se contenteront d'espérer si le mouvement Desjardins n'y consacre pas l'argent et la gestion. A l'instar des Pêcheurs-Unis qu'il faut aider davantage, la coopération doit connaître une intégration verticale, de l'approvisionnement à la vente en passant par la transformation.

Ces réflexions expriment le rôle croissant que le mouvement coopératif est appelé à jouer en collaboration avec l'Etat et les entreprises privées. La distinction fondamentale que les Coopératives doivent observer doit résider dans une conciliation harmonieuse de leur vocation sociale avec l'art des affaires. L'éducation, la formation, la sensibilisation et toutes les caractéristiques propres à l'esprit coopératif doivent guider les dirigeants de la nouvelle Confédération. Nous ne doutons pas qu'ils s'engageront avec dynamisme dans les secteurs vitaux de l'économie québécoise.

Rosaire Morin

Le journal des AFFAIRES

Editeur: PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC.
385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2. tél.: 337-8100.

Président: Rémi Marcoux
Rédacteur en chef: Rosaire Morin

Collaborateurs:	Jacques Gagné	Jacques Martin
Pierre-Paul Bourdages	Michel Guénard	Roland Prévoist
Ghislain Dumais	Jean-Claude Lauret	Léonard Roy

Impression: Imprimerie Trans-Continental

Vice-président, publicité: Pierre Robitaille

Abonnement: 52 numéros: \$16.00 — 104 numéros: \$25.00
Distribution en kiosque: Diffusion Saguenay-Lac-St-Jean

Les articles peuvent être reproduits avec la mention "Le journal des AFFAIRES".
Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs.



(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
(Dépôt légal — Bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859
Fondé en 1928



Michel Guénard
Economiste, correspondant
parlementaire à Ottawa



La politique-guillotine

— Réuni pendant trois jours dans la vieille capitale, le cabinet fédéral s'est livré à un étrange exercice aux conséquences pour le moins problématiques. Comment, se sont demandés les ministres du gouvernement Clark, procéder à des coupures budgétaires systématiques sans susciter une vague réprobatrice parmi les groupes-cibles visés? M. Trudeau, en son temps, s'était fait fort de lancer une vaste offensive dans le dessein de compresser en moins de deux ans les dépenses publiques de quelque \$2,5 milliards.

Cette grande manœuvre politique, qui devait lui permettre d'amadouer l'électorat des classes moyennes, fut aperçu comme un expédient sans lendemain. Il tint plus du sursis politique que d'une véritable volonté de réévaluer en profondeur la place et le rôle du gouvernement central dans les rouages de l'appareil de production. Mais l'ancien premier ministre profita aussi de l'occasion pour faire grincer quelques dents en retirant du catalogue de Statistique Canada certaines enquêtes sur l'allure des affaires. L'agence gouvernementale vit son budget amputé de \$67 millions et plusieurs industriels s'en plaignirent amèrement auprès de M. Trudeau. Ils se firent répondre que la communauté financière et industrielle souhaitait moins de gouvernement et que ce souhait venait d'être exaucé. On trouva l'humour de M. Trudeau quelque peu caustique.

Les autres

Lorsqu'on aborde le sujet des coupures budgétaires, il se produit une sorte de réflexe de protection où nous voyons toujours les autres tomber sous le couperet... mais jamais soi. Par une sorte de négation mentale, la réduction des programmes gouvernementaux touche des gens que l'on ne connaît pas et qui vivent en marge de notre réalité. Malheureusement, on se berce d'illusions en assim-

lant à tout prix une contraction budgétaire à un retrait progressif des paiements de transfert et des programmes sociaux. On oublie que les engagements administratifs du gouvernement fédéral envers les provinces au chapitre des paiements de transfert fiscaux et des soins de santé représentent plus de \$7 milliards.

A toute fin utile, la marge de manœuvre de la trésorerie fédérale est vite ramenée à la portion congrue: à peine 15% de jeu à l'intérieur d'une enveloppe de dépenses de \$50 milliards. Aussi, tous les gouvernements qui ont voulu imposer une cure d'amaigrissement à l'ordre fédéral se sont butés aux rigidités structurelles, sorte d'héritage fiscal du mode de fonctionnement de la fédération canadienne. Chaque fois, l'exercice a pris l'allure d'un parcimonieux grutage de fonds de tiroirs marqué par des actions ponctuelles à la pérennité douteuse.

Nouvelle approche

Faisant sienne la méthode de Descartes, le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, reprend à son compte le mythe de Sisyphe mais cette fois en attaquant la montagne par une approche nouvelle. Le langage qu'a tenu M. Stevens à ses collègues peut se résumer en cette phrase: "Faites l'hypothèse que vous ayez à retrancher 10% de vos budgets de fonctionnement... quels programmes disparaîtraient et quelles difficultés politiques cela entraînerait-il pour le gouvernement?"

Chaque ministre a donc ouvert son gros cahier noir et passé en revue chaque poste des déboursés afin d'identifier minutieusement les sorties de fonds qui émanent de l'administration courante et celles qui sont imputables aux paiements de transfert ou autres accords administratifs. Puis, chaque ministre a énuméré son ordre de priorités et soumis au président du Conseil

du Trésor une liste de programmes-cibles qui pourraient faire l'objet d'une suppression totale ou partielle selon le cas.

Retombées politiques

Cet exercice, de par son ampleur et son sérieux, n'était pas simplement comptable. Les ministres devaient juger si au plan électoral le gouvernement avait les moyens de ses politiques. A ce jour, aucune décision n'a filtré du conseil des ministres alors que le cabinet principal doit passer en revue tout le dossier et évaluer une dernière fois l'impact des retombées politiques suite à un dégraissage des programmes gouvernementaux. En dépit des engagements fermes pris au cours de la campagne électorale, le gouvernement Clark hésite beaucoup à mettre en branle une guillotine qui trancherait de 10% l'enveloppe budgétaire des grandes missions de l'Administration fédérale. S'il y a coupure, elles seront de toute évidence sélective et nombre de ministères seront épargnés.

L'heure de vérité a-t-elle sonnée pour les Conservateurs de M. Clark où l'exercice s'est-il à nouveau embourbé dans les "comités d'évaluation" quitte à prendre la forme d'une campagne de relations publiques où l'on prêche bien fort une politique que l'on se sait incapable de mener à terme? A cet égard la réunion ministérielle de Québec nous laisse songeur. Sur une toile de fond de "menu législatif à figurer" pour le discours du Trône du 9 octobre prochain, la séance fut traversée de rumeurs incessantes au sujet du report de la date du budget. En dépit des échéances énergétiques qui paralysent quelque peu M. Crosbie, le premier ministre Clark dû couper court à tous ces bobards afin de préserver la crédibilité de son gouvernement. Nous aurons donc un budget à la fin octobre.

Les PME et l'informatique

Dans un dossier de *Développement-Québec* sur les industries et commerces québécois on trouve ces observations étonnantes.

Selon une enquête récente, près de 75% des établissements dont le chiffre d'affaires est inférieur à un million de dollars n'utilisent aucun équipement informatique et ne s'inscrivent pas dans la clientèle des firmes spécialisées en traitement des données.

La proportion d'entreprises

cependant qui ont recours à l'informatique directement ou indirectement, comme outil de gestion notamment, augmente à mesure que le chiffre d'affaires devient plus important. Ainsi, environ 30% des entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre deux et quatre millions de dollars ont recours

à l'informatique.

Le dirigeant de PME prend constamment des décisions et, par conséquent, engage des actions sans posséder bien souvent l'information suffisante pour prévoir.

Il existe un écart grave entre la nature et la qualité des données qui seraient nécessaires à une décision sûre et les informations qui effectivement attirent et retiennent l'attention du dirigeant d'un PME.

Table ronde des courtiers

Nesbitt Thomson vous recommande Genstar Ltd, Moore Corporation et Union Gas Ltd.

Genstar, en particulier, constitue un placement à potentiel très fort puisque l'année 79 s'annonce excellente pour la compagnie surtout au niveau des divisions ciment et développement immobilier. L'entreprise commence en effet à exploiter quelque 47,500 acres de terrain qu'elle a acquis, pour la plupart, avant la flambée des prix. Sans compter que Genstar s'est débarrassée de la partie non rentable de ses opérations. Les prévisions de Nesbitt sont à l'effet que le rendement par action devrait s'accroître d'environ 24%, passant de \$3.55 à \$4.15, au cours de l'année.

A long terme, tout achat de titres de **Moore Corporation Ltd.** pourrait également s'avérer très intéressant puisque cette dernière fait, en compagnie de Texas Instruments, une percée sur le marché des petits appareils de bureau lequel est actuellement en expansion. Dans ce cas-ci, les effets escomptés ne sont pas pour demain. On croit plutôt que le rendement sur ces actions sera plus attrayant vers les années 83 ou 84.

Quand à **Union Gas**, des investissements importants prévus au niveau des immobilisations laissent présager une bonne performance, à tout le moins jusqu'en 84. Sans compter que les effets de la transaction passée avec Petrosar Ltd pour le gaz synthétique vont aller en s'atténuant et que Major Holdings and Developments Ltd., une filiale, devrait connaître de bons résultats au cours des deux prochaines années.

Richardson Securities

Selon Richardson Securities of Canada, il y a plus que les raisons invoquées par le gouverneur de la Banque du Canada derrière sa décision de hausser les taux d'escompte maintenant ainsi les taux d'intérêt à un niveau élevé. Nul doute que, par-delà le financement du déficit énorme au compte courant, par-delà la lutte à l'inflation, la prochaine émission de Bonds du Trésor et les quelque \$700 millions que le gouvernement canadien doit rembourser le 1er octobre ont joué un rôle prépondérant dans la décision de M. Bouey.

C'est pourquoi, on estime que la situation devrait se stabiliser, du moins pour quelque temps.

On va même jusqu'à affirmer, chez Richardson, que 6 coupons de 10-1/4% est le

signal qu'Ottawa considère que les taux actuels ont atteint un sommet et qu'ils devraient bientôt décroître.

Mead & Co. Ltd.

Chez Mead & Co. Ltd., on estime que le gouvernement fédéral n'a plus de marge de manoeuvre. Le déficit au compte courant de la balance des paiements est énorme. Les déficits répétés et sans cesse grandissants encourus

par les administrations gouvernementales nous conduisent tout droit à la faillite. Dans cette optique, la dernière hausse du taux d'escompte est perçue comme un prélude à des hausses futures du "prime rate" qui pourrait atteindre 18%.

Régime d'Épargne-Actions

Le Projet de loi no. 8, loi concernant les régimes d'épargne-actions, a été sanc-

tionné le 22 juin 1979. Il s'ensuit que les particuliers qui résident au Québec peuvent maintenant déduire de leur revenu imposable gagné le coût d'actions nouvelles de compagnies québécoises jusqu'à concurrence d'un montant annuel de \$15,000 ou de 20% du revenu gagné. Pour être admissibles en vertu de ce régime, ces nouvelles actions ordinaires devront être détenues pendant au moins deux ans. Les courtiers en valeurs mobilières ont colla-

boré avec le ministère des Finances du Québec et la Commission des valeurs mobilières à l'élaboration des conditions et des rouages du programme. La garde des actions en question doit être confiée aux courtiers en valeurs mobilières. Ce nouveau stimulant au placement en actions a reçu un accueil favorable. Un certain nombre de nouvelles émissions ont déjà été lancées avec succès sur le marché et distribuées en vertu de ce régime.



Les hommes d'affaires préfèrent Sabena

Les habitués des lignes aériennes et plus particulièrement les hommes d'affaires ont des exigences qui réclament des services à la mesure de leurs besoins. C'est pourquoi ils préfèrent Sabena

Bruxelles, l'aéroport le plus pratique d'Europe

Bruxelles, capitale de la Communauté économique européenne et un des plus importants centres d'affaires internationales, est devenue par le fait même l'un des aéroports les plus pratiques qui soient tout en conservant une dimension humaine. Tous les services sont regroupés dans un seul bâtiment et il n'y a pas de couloirs interminables. L'organisation est efficace: pas d'at-

tentes inutiles, pas de bousculades et surtout, des bagages qui suivent fidèlement. L'aéroport possède également l'une des plus intéressantes boutiques hors-taxes d'Europe. Quant aux correspondances, elles sont particulièrement faciles et agréables; il suffit de changer de vol et non d'aéroport. À partir de Bruxelles, Sabena offre quelque 75 destinations dans plus de 50 pays.

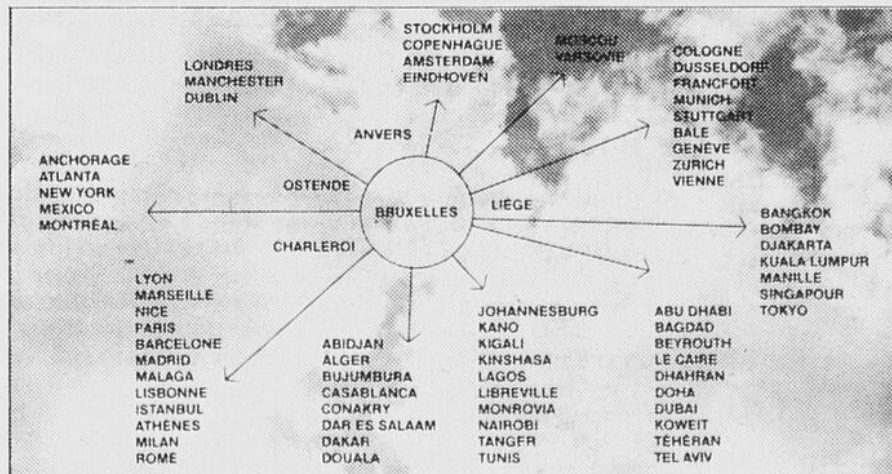
Les privilèges du Sabena Business Club

Les hommes d'affaires qui deviennent membres du "Sabena Business Club", ont droit à des privilèges intéressants tels: un excellent système de réservations, un enregistrement prioritaire des bagages au comptoir de pre-

mière classe même s'ils voyagent en classe économique, l'accès aux salons d'accueil du SBC et aux salons VIP à l'aéroport de Bruxelles, l'utilisation d'une salle de réunion, d'un secrétariat comprenant: téléphones, télex, photocopies, machines à écrire et à dicter.

Une multitude d'avantages pour l'homme d'affaires

Sabena parle français et sa sympathie renommée n'est plus à faire. Que l'on songe à la courtoisie de son personnel, à la ponctualité de ses vols, au confort de ses 747 et à la gastronomie belge de réputation internationale, on comprend mieux pourquoi Sabena est la préférée des connaisseurs. Enfin Sabena offre un vaste choix de départs de Montréal.



SABENA

belgian world airlines

Fondée en 1923, la Sabena fait partie des pionniers de l'aviation commerciale. Elle transporte plus de 2 millions de passagers par an.

Voyez votre agent de voyages ou appelez:

Montréal (514) 861-2631

Ottawa (613) 236-0641

Québec (418) 692-1742

Toronto (416) 366-3031

Sabena lignes aériennes belges
3, Place Ville Marie
suite 307, Montréal, Qué.

résultats financiers

Banque de Commerce Canadienne Impériale

La Banque de Commerce annonce des bénéfices nets de \$134 580 000 pour la période de neuf mois se terminant le 31 juillet 1979 par rapport à \$125 837 000 pour la même période l'année précédente.

Le revenu par action s'élève à \$3.44 comparativement à \$3.54 en 1978: cette diminution est attribuable à la hausse du nombre moyen d'actions en circulation et à la diminution des marges bénéficiaires.

L'actif total de la Banque se chiffre à \$43,5 milliards au 31 juillet soit une hausse de 22% par rapport à l'année précédente.

Banque d'épargne

Pour la période de neuf mois se terminant le 31 juillet, les revenus de la Banque se chiffrent à la somme de \$115,6 millions, soit une augmentation de 25,1% par rapport à la période correspondante l'année précédente, tandis que les dépenses ont augmenté de 37,5% pour atteindre \$109,9 millions.

Le bénéfice après impôts se chiffre à \$6,1 millions, soit une baisse de 8,9% par rapport à la même période l'année antérieure.

Le coût élevé des intérêts payés sur les dépôts et le coût du financement de l'achat des

actions du Crédit Foncier ont contribué à réduire la marge bénéficiaire de la banque.

Banque Provinciale du Canada

Au 31 juillet 1979, l'actif de la Banque atteint \$6,0 milliards, soit une augmentation de 28,4% relativement à l'année antérieure.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les revenus nets s'élèvent à la somme de \$13,8 millions, soit une hausse de 4,2% par rapport à la même période en 1978. Considérant l'accroissement du nombre d'actions en circulation, le profit par action a diminué de \$0.13 par action et se chiffre à \$1.52.

La banque dévoile de plus que l'intégration des opérations de la Financière Laurentide Ltée se poursuit.

Bay Mills Ltd

Les ventes réalisées par cette compagnie se sont chiffrées à \$26,4 millions pour l'exercice terminé le 31 juillet, comparativement à \$17,9 millions, lors de l'exercice précédent.

Les profits nets se sont établis à \$1,9 millions soit \$5,16 par action, par rapport à \$0,4 million ou \$0,98 / l'action lors de l'exercice financier de 1978.

Sujet à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle qui sera tenue le 27 novembre prochain, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la division des actions ordinaires de la compagnie sur la base de trois actions pour une action actuellement détenue.

Bell Canada

Bell Canada annonce qu'à compter du 18 septembre courant les actions achetées par les résidents du Québec en vertu de son programme de réinvestissements des dividendes et d'achats d'actions pourront être incluses dans un régime d'épargne actions de la province de Québec.

Canada Trustco Ltd

La société Canada Trustco a annoncé son intention d'émettre à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires inscrits aux livres le 28 septembre prochain, des droits d'acquiescer une action commune supplémentaire de la compagnie par huit actions déjà détenues au prix de \$21,50/action.

Cette offre est valable jusqu'au 9 novembre 1979 à 16.00 heures.

Domlin Inc.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 1979,

DOMLIN dévoile une baisse sensible du chiffre de ses ventes, soit \$7.1 millions par rapport à \$9.0 millions pour la même période en 1978; toutefois malgré cette baisse, le bénéfice net consolidé est passé de \$479 000 à \$673 pour la même période en 1979.

Ainsi le revenu net par action se chiffre à \$1.19 comparativement à \$0.84 pour le premier semestre de l'an dernier.

En regard du projet en immobilisation entrepris en 1978, DOMLIN annonce que des dépenses de \$807 000 ont été effectuées dans le but d'agrandir et de moderniser les installations de Lime Ridge et de St-Bruno, tout en se conformant aux nouvelles normes de la qualité de l'environnement.

Dustbane Limitée

Dustbane annonce des ventes de \$67,7 millions pour l'exercice se terminant le 30 juin dernier, comparativement à \$61,8 millions réalisés en 1978.

Les bénéfices nets se chiffrent à \$1,6 millions, soit \$1.09 par action, par rapport à \$1,4 millions ou \$1.00 par action lors de l'exercice précédent.

Hugh Russel Inc.

La compagnie a déclaré des dividendes sur les actions ordinaires et sur les actions privilégiées.

Un dividende trimestriel de 18,5 cents en liquide est payable sur les actions ordinaires de classe "A" et sera versé le 14 décembre aux actionnaires inscrits aux livres le 30 novembre; un dividende trimestriel en actions de 1,4 actions de classe "B" est versé pour chaque groupe de 100 actions de classe "B" détenues.

Un dividende trimestriel de 48,75 cents pour les actions privilégiées série "B" et de 42,5 cents pour les actions privilégiées série "C" sera payable aux actionnaires le 14 décembre et le 15 novembre respectivement.

Investissements Canadien Pacifique Ltée

ICP Ltée a déclaré un dividende de \$0,475 par action sur les actions privilégiées rachetables et convertibles, avec droit de vote, série A de la compagnie.

Ce dividende est un versement semestriel payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 24 septembre 1979.

John Labatt Ltd

La société a déposé un prospectus d'émission d'actions de série J pour une valeur de \$40 millions; cette émission est effectuée dans le but de réduire l'endettement à court terme de la compagnie

Les comptables agréés Charette, Fortier, Hawey & Cie Touche Ross & Cie



Ghislain Hawey, C.A.
Associé Directeur Général

Les associés de Charette, Fortier, Hawey & Cie — Touche Ross & Cie sont heureux d'annoncer la nomination de monsieur Ghislain Hawey, M.S.C., C.A., comme associé directeur général de l'unité opérationnelle du Québec. Diplômé de l'Université Laval, monsieur Hawey est un ancien président de la Chambre de Commerce de la province de Québec et du Conseil de Planification et de Développement du Québec. Il aura ses bureaux à Montréal et à Québec.

suite aux expansions récentes.

Wood Gundy Ltd, A.E. Ames and Co. Ltd et Midland Doherty Ltd assureront la vente de cette émission d'actions.

Municipal Savings & Loan Corporation

Pour la période de neuf mois se terminant le 31 juillet 1979, cette société annonce des revenus bruts de \$16,1 millions par rapport à \$12,6 millions pour la même période lors de l'exercice précédent; toutefois le revenu net se chiffre à \$657 806 comparativement à \$883 484 en 1978.

Il semble que l'accroissement des coûts d'opérations affecteront les revenus envisagés pour l'année en cours; cependant, la baisse des taux d'intérêts prévus pour 1980 et la diminution des dépenses en immobilisations et d'expansion permettent de prévoir des revenus plus importants pour le prochain exercice.

Société Asbestos Limitée

Asbestos annonce que le bénéfice net pour le semestre se terminant le 30 juin 1979, se chiffre à \$8,3 millions comparativement à \$7,2 millions pour la même période l'an dernier, soit une croissance de 15%.

Les ventes se sont élevées à \$86,3 millions comparativement à \$62,8 millions en 1978 pour la même période.

Société Générale de Financement

La société annonce un bénéfice net de \$3,1 millions au cours de l'exercice du premier semestre se terminant le 30 juin 1979 en regard d'une perte de \$1,8 million pour la même période en 1978.

Les ventes totalisent \$208,6 millions par rapport à \$132,0 millions pour le semestre correspondant l'année précédente. Le redressement de la situation à Marine Industrie Ltée et les résultats de Donohue St-Félicien Inc. laissent présager un avenir rentable.

Spar Aerospace Ltd.

Spar déclare des ventes de l'ordre de \$51,5 millions comparativement à \$38,6 millions l'année précédente pour les premiers six mois se terminant le 30 juin 1979.

Cependant les bénéfices nets de cette période ne se chiffrent qu'à \$1 131 000 comparés à \$1 127 000 pour la même période en 1978; il semble que les délais dans la livraison du matériel par les fournisseurs et une grève de leurs employés (ingénieurs) soient responsables de la diminution du coefficient de profit.

VS Services Ltd

Pour la période de neuf mois se terminant le 27 juin, VS Services dévoile des revenus supérieurs de 17,4% pour atteindre \$95,237,000; le bénéfice net réalisé avant impôts a augmenté de 47,1% et se chiffre à \$4,093,000.

Les bénéfices par action s'élèvent à 77c par action comparativement à 54c en 1978 pour la même période.

Wall and Redekop Corporation

Pour la période de six mois se terminant le 31 juillet, cette société déclare des ventes de \$13,6 millions comparativement à \$10,9 l'an dernier.

Les revenus nets se sont chiffrés à \$779 947 ou \$0,42 par action comparativement à \$275 184 ou \$0,15 par action en 1978.

Westmills Carpets Limited

Les ventes globales de la compagnie se chiffrent à \$16,6 millions pour l'exercice financier terminé le 31 août, comparativement à \$17,5 millions réalisées en 1978, soit une baisse de 5%.

Toutefois, les pertes encourues lors de l'exercice précédent ont diminué de 42% et elles se chiffrent lors du présent exercice à moins de \$570 000. De plus, le président, M. Derek Mather, dévoile un carnet de commandes bien garni pour la prochaine année.

NOMINATION LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



ROLAND MARCEAU

M. Raymond Boucher, vice-président marketing de La Brasserie Labatt Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roland Marceau au poste de Directeur de la planification des ventes. Monsieur Marceau s'est joint à La Brasserie Labatt en 1954. Il a occupé depuis ce temps plusieurs postes d'importance au niveau du service des ventes.

Le plan d'épargne-actions et la petite et moyenne entreprise

Beaucoup d'articles ont déjà été écrits sur les avantages du nouveau régime d'épargne-actions principalement du point de vue des particuliers qui opteraient d'investir dans des actions admissibles au régime d'épargne-actions. Le but du présent article est d'orienter l'homme d'affaires, propriétaire ou actionnaire d'une entreprise québécoise, qui aimerait profiter des avantages consentis par ce nouveau régime pour accroître la capitalisation et le nombre d'actionnaires de son entreprise.

Les conditions

Les premières conditions que la corporation qui voudrait émettre des actions admissibles pour le plan d'épargne-actions doit rencontrer sont les suivantes:

- la corporation doit être provinciale ou fédérale;
- elle doit avoir au moins 5 employés à plein temps autres que les administrateurs et officiers supérieurs;
- ses actions ordinaires (ou une classe d'actions ordinaires) sont soit déjà inscrites à la bourse, soit qu'elles sont distribuées dans le public (donc qu'un prospectus a été autorisé par la Commission des Valeurs Mobilières du Québec après le 6 juillet 1973), soit qu'elles vont être distribuées dans le public après autorisation d'un prospectus par la Commission des Valeurs Mobilières du Québec;
- la direction générale s'exerce au Québec; sinon, plus de la moitié des salaires sont versés à des employés d'un établissement situé au Québec.

Donc, jusqu'à ce point, le principal problème que rencontre le propriétaire ou actionnaire d'une PME, c'est que les actions de son entreprise ne sont inscrites à aucune bourse et qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune distribution dans le public au moyen d'un prospectus.

Corporations privées

En fait, la plupart des PME sont des corporations privées au sens de la Loi des Valeurs Mobilières, leur charte comportant les trois restrictions suivantes:

- transfert des actions sur permission du conseil d'administration seulement;
- interdiction de toute invitation au public pour la souscription des valeurs mobilières émises par elle;
- limitation à 50 du nombre des actionnaires, autres que ses employés.

L'avantage d'une charge comportant ces trois restrictions et établissant le statut de compagnie privée était de soustraire la compagnie à la nécessité d'un enregistre-

ment pour la vente d'actions et donc éviter la préparation d'un prospectus ou d'une circulaire à chaque émission d'actions.

Emission publique

Or, depuis la sanction du

projet de loi no 8, ce qui était un avantage administratif devient un inconvénient parce que les actionnaires potentiels que la PME voudrait intéresser ont dorénavant la possibilité d'investir dans une

entreprise publique offrant une nouvelle émission admissible au plan d'épargne-actions donnant droit à un avantage fiscal certain et immédiat.

Ce qu'il faut maintenant

préciser, ce sont les critères permettant à une entreprise de faire une émission publique au moyen d'un prospectus. Le législateur n'a pas défini ce qui constituait une offre publique, mais a plutôt

"C'est au Québec que l'avenir de la communication commerciale canadienne va se jouer..."

**Agences! Associations! Annonceurs!
Médias! Services! Gouvernements!**

Colloque de l'industrie de la publicité au Québec

**Les 15, 16 et 17 octobre,
à l'hôtel Bonaventure, à Montréal**

Organisé par le Publicité-Club de Montréal



INSCRIPTION 2

ETAPE



Membre du Publicité-Club \$190 ☐
Non membre \$240 ☐
pour le programme complet des activités du lundi soir au mercredi soir (y compris tous les repas).

Postez votre chèque au:

**Publicité-Club de Montréal,
Colloque 1979,
1010 ouest, rue Sainte-Catherine, bureau 639
Montréal, Québec, H3B 1G7**

Avertissements:

- 1) Les participants assument la responsabilité des réservations et des frais d'hôtel.
- 2) Le remboursement intégral de l'inscription est prévu à la condition que l'annulation nous soit signifiée avant le 1er octobre 1979.
- 3) Un accusé de réception suivra.

Ci-joint mon chèque au montant de \$ _____

Nom _____

Titre _____

Société _____

Adresse _____

Code Postal _____ Tél: _____

Traduction simultanée

SVP me réserver un écouteur
Français ☐ Anglais ☐

À l'usage du secrétariat ☐ ☐

A ☐ F ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

**À l'intention des professionnels de la publicité
et des observateurs des milieux connexes.**

...au Canada

Cae Industries Ltd

La société CAE ELECTRONICS LTD a obtenu le contrat de mettre au point et de fabriquer un simulateur de vol du airbus de type A300B2 répondant aux exigences de l'entraînement aérien de la compagnie japonaise aérienne TOA.

Cette commande est la première effectuée par le Japon à CAE ELECTRONICS et elle se veut aussi la plus importante, sur le plan de l'électronique concédée à une entreprise canadienne: La valeur totale du simulateur se chiffre à plus de \$6 millions.

Cae Electronics Ltd jouit d'une réputation mondiale enviable à titre de fournisseur de simulateurs aériens auprès des plus importantes compagnies aériennes du monde.

John Labatt Ltée

Le trimestre se terminant le 31 juillet 1979 dévoile des revenus nets de \$14,2 millions comparativement à \$9,4 l'année précédente pour la même période. Des arrêts de travail lors de ce premier trimestre l'an dernier dans les brasseries de l'Alberta, du Manitoba et de la Colombie Canadienne, avaient généré des pertes de revenus évaluées à \$3,3 millions.

Les ventes globales de la compagnie se chiffrent à \$331,4 millions cette année pendant le premier trimestre, comparativement à \$271,0 millions lors de la même période en 1978. Elles représentent environ 37,6% de la vente totale de bière sur les marchés canadiens.

De plus LABATT entend accroître sensiblement son marché d'exportation et une importante campagne de publicité est amorcée depuis juillet 1979 aux Etats-Unis à cet effet.

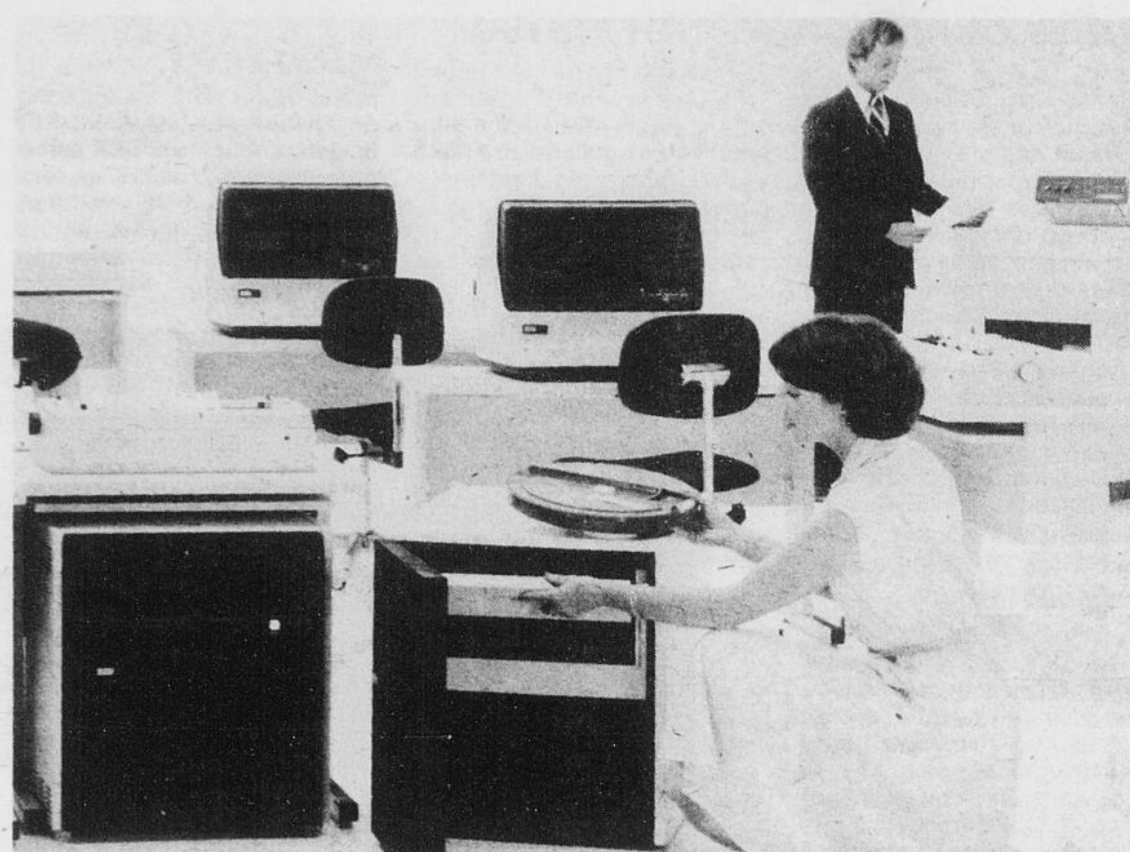
AES Data Limitée

AES Data s'accapare les principaux marchés mondiaux dans un secteur pourtant dominé par les géants internationaux.

AES Data Ltée se spécialise dans la conception et la fabrication de matériel de traitement de textes. Elle continue de se tailler une place sûre grâce à une gamme de produits à technologie avancée qu'elle vend dans un nombre croissant de pays.

Les ventes d'AES se sont accrues, en 4 ans, de plus de 1 000 p.c. Les exportations ont atteint \$50 millions l'année dernière. Cette année, le chiffre d'affaires devrait dépasser \$130 millions.

Actuellement, AES possède



La version la plus évoluée du système C20 comprend un module de mémoire à disques magnétiques rigides. Les deux disques ont une capacité globale de 192 millions de caractères, soit plus de 40 000 pages de texte.

environ 70% du marché national des éditeurs de textes à écran. Ses produits sont également en service aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud, au Mexique, en Australie, au Moyen-Orient et à Hong Kong.

En vue d'augmenter son potentiel humain et technologique, AES faisait l'acquisition, l'année dernière, de la Wordplex Corporation de Californie dont les produits n'ont fait que renforcer sa position sur le marché du traitement de

textes.

C'est grâce à l'appui financier de la Corporation de Développement du Canada (C.D.C.) qu'AES a réussi à pénétrer les divers marchés et à demeurer en tête de la course technologique.

NOMINATIONS LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



L. JEAN BOURGAULT



JEAN-PIERRE TOUPIN

M. Raymond Boucher, vice-président marketing de La Brasserie Labatt Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de L. Jean Bourgaault au poste de directeur du marketing et de Jean-Pierre Toupin au poste de directeur des ventes. Monsieur Bourgaault, détenteur d'une maîtrise en administration des affaires (MBA), University of Western Ontario, possède une vaste expérience au niveau de la gestion du marketing et des ventes. Il est membre du Conseil d'administration de l'Association des annonceurs canadiens (ACA). Monsieur Toupin, gradué de l'Université de Sherbrooke (M.Sc. Comm.), s'est joint à La Brasserie Labatt en 1971 et a œuvré depuis ce temps au niveau des ventes et de la promotion. Il était, plus récemment, directeur des ventes adjoint.

Le calendrier de l'industriel

En janvier 1980

A Toronto, l'exposition sur l'ameublement présente un intérêt pour les fabricants et les commerçants de ce secteur.

A Los Angeles, une mission de vente présente d'excellentes occasions d'affaires pour la sous-traitance, l'électronique et l'aéronautique.

En février 1980

L'exposition de Boston sur les articles de sport convie s'adresse à tous les industriels de ce secteur.

A Dallas, les fabricants et marchands de la chaussure peuvent se donner rendez-vous.

A Toronto, l'exposition de la quincaillerie réunira les grandes entreprises de cette industrie.

Le Salon international des industries de la maille sera tenu à Paris.

La salle d'exposition de la délégation de Tokyo recevra les exposants des biens de consommation de luxe.

En Australie et à Singapour, une mission de ventes offrira des biens industriels.

Du 10 au 13 février, une mission technique se rendra à Saint-Louis, Missouri, pour s'enquérir des procédés de préparation des aliments

En mars 1980

Du 21 au 31 mars, une exposition des matériaux de construction aura lieu à Boston.

A New-York, du 23 au 26 mars, une exposition des vêtements pour hommes sera présentée.

Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec la Direction des Communications du Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1, Place Ville-Marie, Montréal H3B 3M6, 873-5281



CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS
DE LA VENTE
du Collège Marie-Victorin

VOUS NOUS CONFIEZ VOS VENDEURS NOUS FORMONS POUR VOUS DES PROFESSIONNELS;

- résolus à vivre de la vente
- capables d'affronter toutes les situations
- conscients de leur compétence

Qui apportent à votre entreprise;

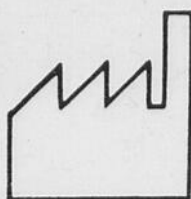
- la stabilité de votre personnel de vente
- une productivité accrue
- une diminution du coût des ventes
- une meilleure relation avec la clientèle

Une session dure deux mois.

La prochaine commence le 28 octobre.

Ecrivez ou téléphonez pour de plus amples informations;

7000 Côte-de-Liesse, Montréal, Québec H4T 1E7
Tél.: (514) 342-3710



Qu'est-ce que le Fichier central des fournisseurs du Gouvernement?

C'est le Fichier auquel se réfère le Gouvernement du Québec pour l'attribution de ses contrats de services dans toutes les régions du Québec. Peuvent s'y inscrire tous les travailleurs autonomes résidant au Québec et toutes les entreprises de services et de construction ayant une place d'affaires au Québec satisfaisant aux conditions spécifiques rattachées à leur secteur d'activité par le Conseil du Trésor.

Quels sont les secteurs d'activités visés par le Fichier central?

Il y a le secteur des entrepreneurs en construction; celui des services professionnels reliés à la construction et au génie en général; le secteur des professionnels de l'administration.

Il y a aussi le secteur des services reliés à l'audio-visuel et aux arts graphiques.

Le secteur des services

auxiliaires et le secteur des services reliés à la sécurité.

Comment sont octroyés les contrats de services du Gouvernement

Grâce au Fichier central des fournisseurs, les contrats de services du Gouvernement du Québec sont octroyés de la façon la plus équitable et la plus juste possible, tenant compte des particularités régionales du Québec.

Combien de fois doit-on

s'inscrire au Fichier central des fournisseurs du Gouvernement?

Une seule inscription par secteur suffit à garder le nom de votre entreprise dans le fichier et un simple appel téléphonique peut vous permettre de vérifier la présence de cette inscription.

Comment peut-on s'inscrire au Fichier central?

Si vous désirez vous inscrire

et obtenir plus d'information concernant le Fichier central vous pouvez écrire ou téléphoner à:

Monsieur François Rouette
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.
Service général des Achats
Fichier central des fournisseurs
1155, rue Claire-Fontaine,
4e étage
Québec, Québec
G1R 4X8 Tél.: (418) 643-8463

La politique d'achat du Gouvernement du Québec

Le principe général de cette politique est de favoriser l'achat de produits à contenu québécois maximum, compte tenu des implications de l'approvisionnement et de l'intérêt "général" dans les achats publics et parapublics.

Le secteur manufacturier québécois est officiellement privilégié en vertu de la décision ministérielle 77-19 du 26 janvier 1977.

Les règles de la politique d'achat qui concernent particulièrement le secteur manufacturier.

Pour les achats de l'ensemble des corps publics et parapublics, il a été décidé que:

- Lorsqu'il est nécessaire de préciser des marques de commerce, celles-ci devront être des marques de produits fabriqués au Québec.
- Aucune disposition dans le cahier des charges ne peut avoir pour effet d'exclure un produit québécois.
- S'il existe dans un secteur un nombre suffisant d'entreprises québécoises pour assurer une saine concurrence, seules les entrepri-

ses québécoises seront admises à soumissionner.

Comment vous pouvez aider à l'implantation de la politique d'achat

- Donnez la préférence et intégrez à votre production des composantes québécoises.
- Identifiez vos produits comme étant fabriqués au Québec.
- Inscrivez votre entreprise gratuitement au répertoire des manufacturiers québécois. Faites parvenir vos catalogues pour la col-

lection micro-filmée du CRIQ:

Centre de Recherche Industrielle
du Québec
333, rue Franquet
Case postale 9038
Sainte-Foy, Québec
G1V 4C7

Téléphones: Tout le Québec (sans frais) 1-800-463-3390
Région de Québec 659-1550.

- Inscrivez-vous au fichier central des fournisseurs du Service général des achats du gouvernement.
- Répondez aux appels d'offres des organismes publics et parapublics.

Demande de renseignements:

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez écrire à:

Secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats

710, Place d'Youville,
5e étage,
Québec
G1R 4Y4
Tél.: 643-5068

La semaine prochaine, nous nous intéresserons davantage au Fichier central du Gouvernement du Québec

Le plan d'épargne-actions et la petite et moyenne entreprise

(Suite de la page 7)

laissé le soin de la déterminer à la Commission des Valeurs Mobilières du Québec. La Loi des valeurs mobilières ne détermine pas non plus le nombre de personnes constituant une offre "publique", mais la tradition de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec veut qu'une offre publique soit une offre faite par un courtier et qui fasse passer le nombre d'actionnaires à plus de 200 personnes.

Ces critères se comprennent dans le cadre de l'ancienne structure, mais posent des problèmes à l'entreprise qui n'est pas encore prête pour accueillir 200 actionnaires dans sa structure financière et administrative ou n'a pas encore un historique assez stable pour faire une telle émission publique.

Le régime d'épargne-actions

Il ressort donc de ce bref survol du projet de loi no 8, maintenant devenu loi, que cette loi n'a pas pour but de

permettre aux petites et moyennes entreprises québécoises d'avoir un accès plus facile au capital, mais a pour but de permettre aux entreprises qui avaient déjà la taille leur permettant de faire une émission publique traditionnelle de pouvoir le faire plus facilement. Il découle de plus de cette première conclusion, que le capital disponible pour les PME n'ayant pas atteint la taille suffisante pour une émission publique traditionnelle s'en trouve réduit. En effet, un investisseur qui, avant le 27 mars 1979, aurait été intéressé à investir \$75,000.00 dans une PME en contractant un emprunt remboursable en 5 ans a maintenant la possibilité d'investir \$15,000.00 par année pendant 5 ans dans des actions admissibles au régime d'épargne-actions et de déduire, pour fins fiscales québécoises, tout le placement et non seulement les intérêts.

Laquelle option

Quant à savoir laquelle des options est préférable, il faut

évidemment tenir compte de la rentabilité projetée de l'investissement et du profil fiscal de l'investisseur, mais il est certain qu'il se présentera des cas où ce choix se fera au

détriment de l'investissement non admissible au régime d'épargne-actions.

Le but du présent article aura été atteint si le lecteur est plus sensibilisé aux avantages

du régime d'épargne-actions, de même qu'à ses limitations, que ne laissent pas entrevoir le discours sur le budget et les premiers commentaires de M. Parizeau.

Le Groupe SNC: une technologie d'ici, une expérience internationale

Le Groupe SNC est une entreprise canadienne. Nos réalisations nous ont fait connaître d'un océan à l'autre et dans le reste du monde.

C'est simple. En quelque 60 ans, nous avons fait profiter plus de 80 pays d'une technologie d'ici et d'une compétence de gestion hors-pair.

Cette compétence, les 2 800 professionnels du Groupe SNC l'offrent quotidiennement aux entreprises canadiennes, petites et grandes. Passez nous voir. Vous serez bientôt à même de juger de notre savoir-faire en matière de génie, de construction et de gestion de projets.

SNC
Le Groupe SNC

1, Complexe Desjardins, Montréal H5B 1C8

situation économique \$

Indicateurs économiques

Statistique Canada nous fait parvenir avec régularité des données sur la santé économique du Québec et du Canada.

La compilation de certains indicateurs économiques permet d'observer la croissance enregistrée et de déceler les forces et faiblesses de l'économie de la Belle Province.

Le tableau reproduit compare certains résultats obtenus par le Québec en comparaison avec ceux de l'Ontario et du Canada.

La distorsion entre le pro-

duit intérieur brut pour les années 1977, 1978 et 1979 et le produit intérieur réel basé sur la valeur 1971 souligne éloquentement la dépréciation du pouvoir d'achat du dollar ou la montée inflationniste inimaginable que nous avons connue.

Le taux de chômage qui a légèrement fléchi au Québec conserve en 1979 un pourcentage de 2,3 p.c. supérieur à celui de l'Ontario.

L'augmentation procen-

tuelle du revenu personnel est plus élevée en Ontario qu'au Québec et la moyenne canadienne excède la variation québécoise. Le revenu personnel a augmenté de 9,5 p.c. en 1978 et de 10,4 p.c. en 1979, alors que le Canada enregistre une hausse de 11,0 p.c. et 11,5 p.c.

Par contre, le Québec obtient une moyenne de variation supérieure à l'Ontario dans les ventes au détail, soit 13,6 p.c. en 1978 comparative-ment à 8,9 p.c. pour l'Ontario. En 1979, le Québec affiche un 7,6 p.c. et l'Ontario un 8,9 p.c.

	Produit Intérieur Brut	Produit Intérieur Réel 1971 (millions)	000's Emploi (\$millions)	Taux de Chômage	Revenu Personnel (\$millions)	Ventes au Détail (\$millions)
QUEBEC						
1977	49039	26137	2520	10.9	47671	17177
1978	54322	26942	2591	9.7	52217	19513
1979	59713	27162	2611	9.8	57624	21004
ONTARIO						
1977	80895	45430	3846	7.2	73891	25197
1978	89086	46660	3986	6.9	81322	27435
1979	97987	46970	3996	7.5	89921	29880
CANADA						
1977	210192	112098	9970	8.4	189014	68808
1978	234462	115751	10304	7.8	209739	76655
1979	260356	117484	10419	8.2	233810	84173

voirs des véhicules mus au propane.

De plus, la taxe sur le gaz propane devrait être abolie, à l'instar de la taxe sur l'huile à chauffage que les consommateurs n'ont pas à payer. Une telle pratique a été appliquée en Californie, il y a quatre ans, alors que la taxe de 12 cents le gallon a été supprimée. Ce geste favoriserait le développement de l'usage du gaz propane.

Une entreprise, Gasbec, tente de propaneiser les véhicules de la région montréalaise. L'effort de vulgarisation porte vers les flottes d'automobiles et de camions. Les compagnies de taxis, les flottes de livreurs, les autobus scolaires demeurent les premières entreprises susceptibles d'être intéressées par l'utilisation du gaz.

L'équipement d'un véhicule au propane coûte environ \$700. Il suffit d'installer un réservoir et d'apporter des modifications mineures au niveau du carburateur. Jean Lapointe de Gasbec affirme que plusieurs centaines de dollars d'économies peuvent être réalisées par année. L'entretien est moins dispendieux. Le prix du propane est de 10 cents le gallon inférieur à l'achat. Les véhicules actionnés au propane réduisent la pollution d'une façon considérable, contrairement aux véhicules à essence ou au diesel qui engendrent la pollution.

Pêche commerciale

Suite à des baisses successives au cours des années précédentes, les débarquements totaux se chiffrent à 49 862 tonnes métriques et leur valeur au débarquement s'élève à la somme de \$20.1 millions pour l'année 1977. La valeur des produits de la pêche transformés en usine a atteint un sommet inégalé de plus de \$42.7 millions.

De nouveaux investissements, \$6 millions, ont été effectués dans les embarcations.

Les dépenses enregistrées pour l'achat d'engin de pêche totalisent plus de \$2,6 millions. La valeur de la flotte de pêche québécoise se chiffre à plus de \$32 255 600.

Les captures de la flotte hauturière composée de 112 unités s'élèvent à plus de 32 471 tonnes métriques ayant une valeur de plus de \$10 millions de dollars: les bateaux, de 18 à 26,5 mètres constituent la catégorie la plus fructueuse avec des prises de 8 157 tonnes métriques de crevettes ayant une valeur de plus de \$3,4 millions.

Dans les usines de transformation du poisson et les entrepôts frigorifiques, le nombre d'emploi/année se chiffre à 1 300 et les gains totaux s'élèvent à plus de \$11 millions pour ces employés.

Apiculture

Le Bureau de la statistique du Québec vient d'annoncer que le nombre d'apiculteurs dans la province se chiffre à environ 2 750, soit 150 de plus que l'année précédente.

La récolte de miel pour l'année 1978 est estimée à environ 3 288 400 kilogrammes, soit une production moyenne par ruche de 40 kg; cette production se répartit en 67% de miel blanc, 30% de miel foncé et 3% de miel en rayons.

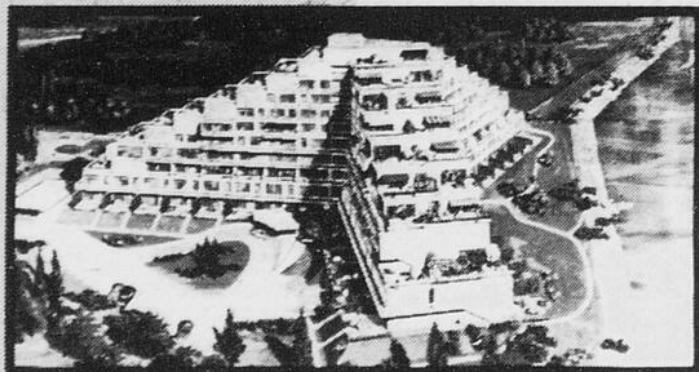
La valeur de la récolte de miel a été évaluée à plus de \$5.5 millions, par rapport à \$4.5 millions l'année antérieure. Le prix moyen payé au producteur a été de \$1.68 le kg de miel comparativement à \$1.71 le kg un an plus tôt.

Les principales régions productrices de miel sont le Richelieu, le Sud-Ouest de Montréal, le Nord de Montréal et la région de Québec.

L'ACHAT DE VOTRE CONDOMINIUM À LA PYRAMIDE '77 EST UN INVESTISSEMENT REMBOURSABLE.

NOUS VOUS LE GARANTISSONS.

Nous croyons fermement en l'avenir du Québec et sommes conscients de l'impact de l'inflation sur les prix dans le domaine immobilier... C'est pourquoi nous nous engageons à racheter votre appartement-condominium dans un délai de 2 ans après l'investissement initial* Ceci est valable pour les condominiums de \$60,000 et plus. Pourquoi attendre? Profitez sans tarder du projet de rabais proposé par le Gouvernement fédéral sur les intérêts hypothécaires et les taxes municipales.



Financement en première hypothèque à **10 1/2%**

L'UNIQUE

PYRAMIDE
Tél.: 766-7794

À L'ÎLE DES SOEURS

Modèles exclusifs sur un ou deux niveaux
3 1/2 à 6 1/2 avec terrasse au jardin.
Visites sur rendez-vous seulement.
Semaine: 13 à 19 heures. Fin de semaine: 13 à 17 heures.

LE MEILLEUR ACHAT EN VILLE

Véhicules mus au gaz propane

A Tokyo, 260 000 voitures-taxis sont mues au gaz propane. Les voitures de police de Fullerton, en banlieue de Los Angeles, sont mues au propane. En Espagne, il est naturel de penser au gaz pour la voiture, les besoins domestiques et le chauffage. A Vancouver, l'équipement roulant de l'aéroport est mu au propane.

Au Québec, les personnes qui désirent faire le plein au propane doivent détenir un permis spécial, de telle sorte qu'une compagnie devrait mobiliser un employé doté du permis pour remplir les réservoirs.

Québec CONSTRUCTION

l'hebdomadaire des travaux publics et du bâtiment

Chaque semaine, nous publions plus de 100 appels d'offres ainsi que des nouvelles sur la construction

Oui, je désire m'abonner à QUEBEC-CONSTRUCTION

Abonnement: 52 numéros: \$65.00

☐ nouvel abonné
☐ renouvellement: numéro
☐ chèque ci-joint

Québec Construction
385 boul. Lebeau
St-Laurent H4N 1S2

Entreprise

Nom

Fonction

Adresse

Ville

Type d'entreprise

Code postal

Profession

Les pénuries de pétrole, un faux problème

Le *Nouvel Observateur* publie des chiffres révélateurs sur les véritables ressources pétrolières. Perspectives de la demande, d'après *L'Observateur de l'OCDE*

D'abord, fait remarquer **Le Nouvel Observateur** d'après les derniers chiffres publiés par le département de l'Energie des États-Unis, il n'est pas question d'une pénurie pour cet hiver, ni pour l'hiver suivant à moins d'un événement grave imprévu.

Les experts avaient averti que les réserves prouvées de pétrole n'étaient que de 88 milliards de tonnes, soit à peine trente années de répit. Or, on sait maintenant que c'est bien en-dessous de la réalité.

Gisements connus

Les réserves du Mexique sont passées à 30 milliards de tonnes et monteraient bientôt à 45 milliards de tonnes.

Les réserves de l'Irak sont passées de 6 à 15 milliards de tonnes; celles du Venezuela de 2,5 à 9 milliards de tonnes; celles de la Chine s'élèveraient à 15 milliards de tonnes, selon les prudentes évaluations officielles. Et il ne s'agit là, entre bien d'autres, que de gisements connus.

D'après Bernardo Grossling, de l'U.S. Geological Survey, c'est non pas 88 milliards de tonnes qui restent à extraire, mais environ 700 milliards de tonnes, à moins de \$20 le baril.

En 1977, à la conférence de l'Energie, à Istanbul, une trentaine d'experts très officiels ont estimé que c'est 300 milliards de tonnes de pétrole que l'on pourrait extraire.

Le "nouveau pétrole"

Les estimations ci-dessus ne tenaient compte ni du gaz naturel ni du "nouveau pétrole" ni du pétrole dit synthétique.

Ce qu'on appelle "nouveau pétrole" c'est "tout simplement une huile trop lourde, visqueuse et impure pour être extraite et raffinée selon les techniques habituelles". Or, le nouveau pétrole sera la grande affaire des prochaines dix années.

Au Canada

Les réserves de ce pétrole lourd sont dix fois plus abondantes que celles du pétrole ordinaire. Le Canada en possède des réserves prouvées de 250 milliards de tonnes, plus 230 milliards de tonnes de réserve probables.

Le seul bassin de l'Orénoque en contient 300 milliards de tonnes, et il y a des gisements importants aux États-Unis, en Chine, à Madagascar et dans une quarantaine d'autres pays.

Ce n'est pas par hasard que c'est à Edmonton que fut tenue la première conférence

internationale sur les huiles lourdes.

A cette occasion, Joseph Barnea, secrétaire de l'O.N.U. pour l'Energie, a déclaré: "Toutes les formes d'huiles lourdes peuvent être exploitées avec profit au prix actuel du pétrole, et la plupart des pays du monde peuvent devenir producteurs de pétrole".

Vue moins optimiste

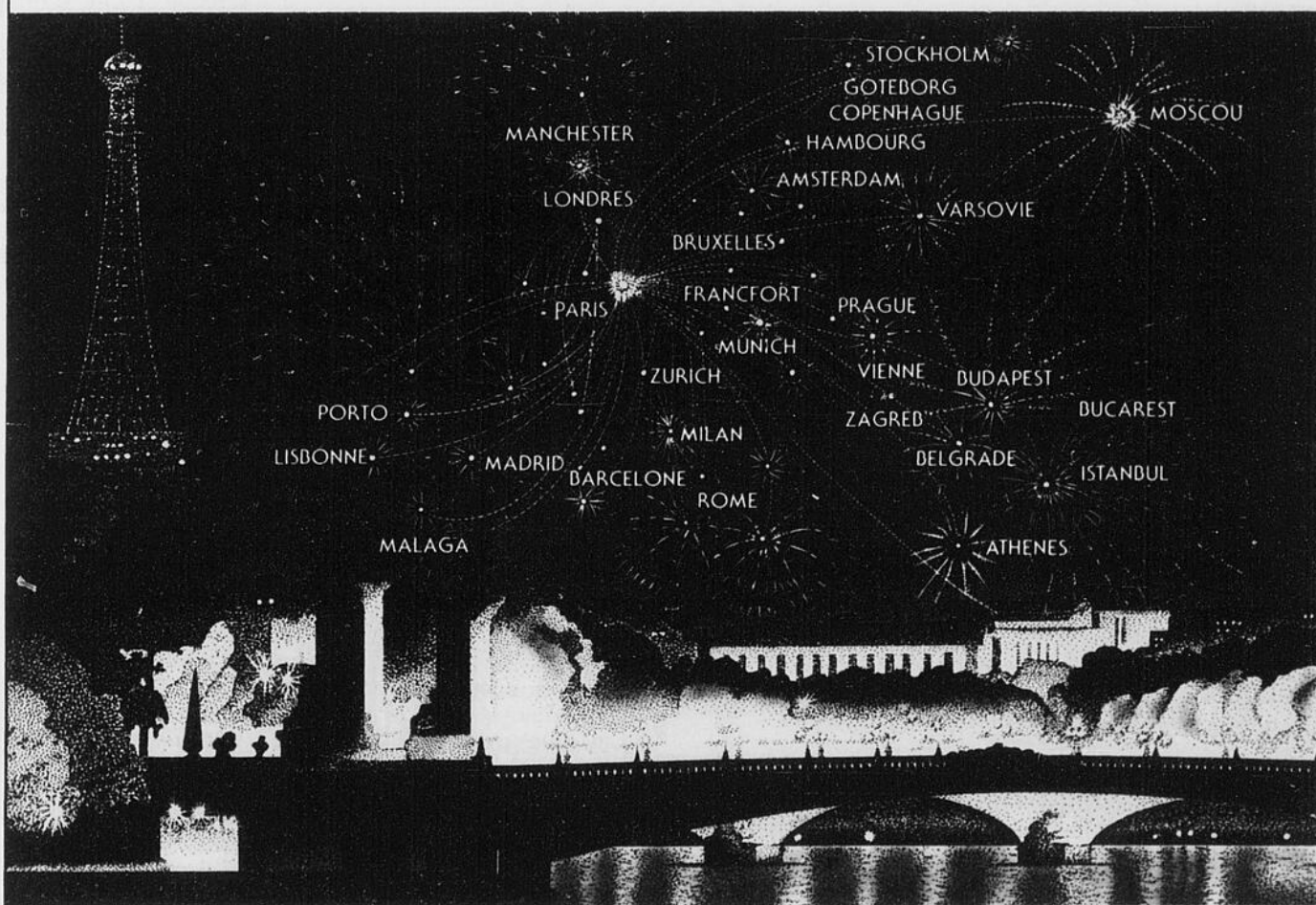
Par contre, on lit ce qui suit dans *L'Observateur de l'OCDE*: "L'examen de l'évolution probable des sources d'énergie intérieures de la zone OCDE et des niveaux de production des pays de l'O-PEP, dans l'hypothèse où les exportations de l'Arabie Saou-

dite et de l'Iran seront de 8 1/2 et 3 1/2 de millions de barils par jour, respectivement, donne à penser que, pour la période considérée qui va jusqu'au milieu de 1980, les approvisionnements en pétrole pourraient effectivement constituer pour eux une contrainte".

La revue ajoute qu'une

croissance rapide du PNB (4 1/2% peut-être) supposerait une demande mondiale de pétrole en provenance de l'O-PEP supérieure de 9 à 10 millions de barils par jour et qu'il semble peu probable à l'heure actuelle que les approvisionnements en pétrole puissent s'accroître dans ces proportions.

Paris. L'Europoport.



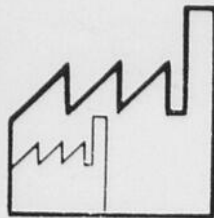
Paris. L'Europoport. C'est la plaque tournante du monde des affaires, qui vous accueille avec ses centres de congrès, ses salons spécialisés et ses foires commerciales. C'est aussi la plaque tournante du monde de la culture, des arts, du divertissement et du savoir-vivre.

Paris. L'Europoport. C'est une escale pratique vers les autres capitales de l'Europe, et vers celles de l'Afrique, du Proche-Orient, de l'Extrême-Orient, etc.

Avec ses 150 escales dans le monde, ses 55 destinations en Europe, Air France vient vous chercher pour vous déposer là où vos affaires vous demandent.

AIR FRANCE 
On vient vous chercher

nos industries se développent



Delisle

La nouvelle usine d'Aliments Delisle Ltée de Boucherville représente une étape très importante pour l'expansion de l'entreprise. Les travaux ont débuté à la fin de 1978. Le coût total s'élève à \$5 750 000.

Outre l'agrandissement de l'usine, l'achat de machinerie et d'équipement destinés à augmenter la production, le programme d'expansion comprend l'automatisation plus poussée de divers secteurs de la production et des contrôles des procédés de fabrication, l'installation d'un dispositif de traitement primaire des eaux

usées et l'achat d'équipement réservé à la recherche et au développement de nouveaux produits.

Le gouvernement du Québec a consenti une subvention de \$680 000 à Delisle, en vue de favoriser le développement de l'industrie des yogourts. Le MEER a aussi accordé un subside de \$740 250.

Fort de la qualité de son produit, Aliments Delisle devient le plus gros fabricant canadien de yogourt et ce, malgré la concurrence de plus en plus vive et les moyens techniques et financiers considérables dont disposaient les géants de l'industrie laitière canadienne. A l'heure actuelle, c'est encore et toujours Delisle qui

détient le premier rang au Canada dans la fabrication et la vente du yogourt.

Chef de file de l'industrie du yogourt au Canada, Aliments Delisle Ltée possède outre son usine principale, deux usines situées à Nicolet et à St-Grégoire, dix centres de distribution répartis au Québec, en Ontario et dans les provinces atlantiques. Le yogourt constitue son principal produit mais l'entreprise fabrique également des poudings, des fromages et de la crème sure, ainsi que du beurre et de la poudre de lait en formats industriels et procède à la coupe et à l'emballage de fromages importés.

L'entreprise a enregistré une croissance continue. En

mai 1975, Delisle acquiert les opérations de Frank Dunn Sales de Toronto, un petit importateur de fromages.

En juin 1975, la compagnie acquiert l'usine J.J. Joubert / Borden à Nicolet, fabricants de poudre de lait et de beurre en formats industriels.

En 1976, elle acquiert la Beurrerie de la Coopérative des Producteurs de lait de Saint-Célestin et, en 1978, la Crèmerie Saint-Grégoire Inc., de Ville de Bécancour, fabricants de fromages et de produits laitiers de marques Des-Côteaux. Elle étend, par ailleurs, son réseau de distribution et de ventes en Ontario où elle écoule près d'un tiers de sa production totale et ouvre un entrepôt à Moncton de même qu'un bureau de ventes à Halifax, dans les provinces atlantiques.

Le personnel d'Aliments Delisle Ltée totalise 347 personnes et son chiffre d'affaires qui, en 1963 était de \$93 000, s'élèvera à plus de \$35 millions pour l'année 1979.

Artopex Limitée

Cette entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de \$13 millions lors du dernier exercice financier. Ces résultats représentent une augmentation de 20 p.c. sur l'année précédente. Près de 40 p.c. des ventes ont été réalisées en d'autres provinces et pays. La hausse de ces marchés atteint les 40 p.c.

Une organisation des ventes a été structurée aux États-Unis. Des entrepôts de produits finis ont été établis à Jersey City, Détroit et Dallas. Ces centres de distribution ont débuté leurs opérations en mars dernier. Le président, Guy Bonneau, croit que Artopex pourra tripler son volume d'exportation en 1979. Société filiale de la SGF, l'entreprise a réalisé un bénéfice d'exploitation lors du dernier exercice.

L'usine fabrique des armoires à clés, des armoires de bureau, des classeurs en bois et en métal, des écrans acoustiques, des étagères à livres pour bureau, des meubles de bureau.



Un des travailleurs de Pan-O-Bloc Inc. fabrique un panneau en étalant dans un moule la pâte composée de tourbe et de ciment.

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LIMITÉE AVIS DE NOMINATION



J. Bruce Buchanan

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de monsieur J. Bruce Buchanan au poste d'administrateur de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée.

M. Buchanan, président de British Columbia Packers Limited, est né à Vancouver. Il a fréquenté l'université de la Colombie-Britannique et l'université de Washington, dont il recevait un Baccalauréat en sciences en 1951. Après un stage chez Price Waterhouse et Associés, il devint comptable agréé en 1957. La même année, il se joignit à Ocean Cement & Supplies Limited où il remplit diverses fonctions importantes. En 1972, il entra chez British Columbia Packers et y occupa les postes de vice-président et de directeur général jusqu'en 1975, année où il fut élu président-chef des opérations.

Pan-O-Bloc Inc.

Un nouveau type de matériau de revêtement intérieur ou extérieur est actuellement en production à St-Ludger de Milot à 24 milles au nord de Alma, soit le Pan-O-Bloc.

Ce nouveau matériau se compose d'un mélange de tourbe (90%) et de ciment (10%); ce mélange se révèle aussi solide que le ciment seul une fois durci: les blocs ou panneaux ciment-tourbe sont plus légers, plus maléables et s'avèrent un meilleur isolant contre les changements de température; des tests d'imperméabilité et de résistance sont actuellement en cours afin de déterminer les propriétés réelles de ce mélange.

Sessions de formation automnales SHERATON-ILE CHARRON

5 et 6 novembre 1979

Gestion du temps

MAXIMUM

15 participants

5 au 9 novembre 1979

Évaluation des emplois

18 participants

Gestion des approvisionnements

18 participants

Gestion des plans de carrières

18 participants

Le surveillant et son personnel

18 participants

Relations patronales-syndicales

18 participants

Sélection du personnel

18 participants

Techniques de prévention d'accidents

18 participants

12 au 16 novembre & 26 au 30 novembre 1979

Chronométrage

18 participants

12 au 16 novembre 1979

Conception de systèmes

18 participants

Évaluation du rendement

18 participants

Gestion & solution de problèmes par la créativité

12 participants

Méthode du cheminement critique

18 participants

Techniques d'entrevue

18 participants

Techniques de prévention d'accidents

18 participants

26 et 27 novembre 1979

Rédaction de rapports

15 participants

26 au 30 novembre 1979

Accueil & initiation du personnel

18 participants

Conduite efficace de réunion

12 participants

Ergonomie

18 participants

Relations interpersonnelles en milieu de travail

15 participants

Rôle d'un formateur

18 participants

Techniques & gestion de l'inspection

18 participants

28 au 30 novembre 1979

Présentation orale de rapports

10 participants

COSE

conseil en gestion/formation intégrée

440, boulevard Dorchester ouest, suite 302

Montréal, Québec H2Z 1V7

Tél.: (514) 866-5393



La Chaîne Coopérative du Saguenay

Cette société regroupe 21 coopératives agricoles du Saguenay. Elle connaît un développement remarquable. En l'exercice financier terminé le 2 février dernier, elle a obtenu le chiffre record de \$83 millions de ventes. L'année précédente, le volume des ventes était de \$64 millions. L'augmentation frise les 30 p.c. Les bénéfices nets avant impôts se chiffrent à \$1,8 million contre \$182 000 en 1977.

Tous les secteurs d'activités ont progressé. Les produits du lait, des bovins, de la volaille et des porcs s'écoulent facilement. L'accroissement du volume des coupes de bois, et une meilleure efficacité à l'usine ont permis au secteur forestier d'atteindre des chiffres records de ventes. La productivité de ce secteur devrait encore augmenter au cours de l'année.

Le service des moulées et des fertilisants a augmenté sa production de 20 p.c. Plusieurs usines laitières ont été modernisées. Des améliorations ont été apportées au service des pièces des machines agricoles. Un nouveau système de contrôle informatique a été établi. Un centre de réparation de machines agricoles et de camions a été bâti. Une usine d'engrais a été construite à St-Gédéon. Des silos pour l'entreposage des grains seront aussi bientôt construits. Des transformations sont apportées aux abattoirs. En coopération avec d'autres entreprises, la Chaîne Coopérative projette une usine de sciage à Petit-Paris.

FORANO Inc.

Forano a connu une année de redressement et d'expansion. Les bénéfices nets de l'exercice financier s'élèvent à \$693 000. Les ventes ont atteint les \$47,5 millions. L'augmentation est de 15 p.c. sur l'année précédente.

La Division des Équipements mobiles et forestiers a augmenté ses ventes de \$8,3 millions à \$13,3 millions.

Au cours de l'année, Forano a signé une entente avec Volvo BM Canada pour distribuer des produits industriels et des machines forestières Volvo au Québec et au Nouveau-Brunswick. Deux centres de ventes ont été

établis à Montréal et à Québec.

Cette entreprise de Plessisville fabrique des convoyeurs, des élévateurs industriels,

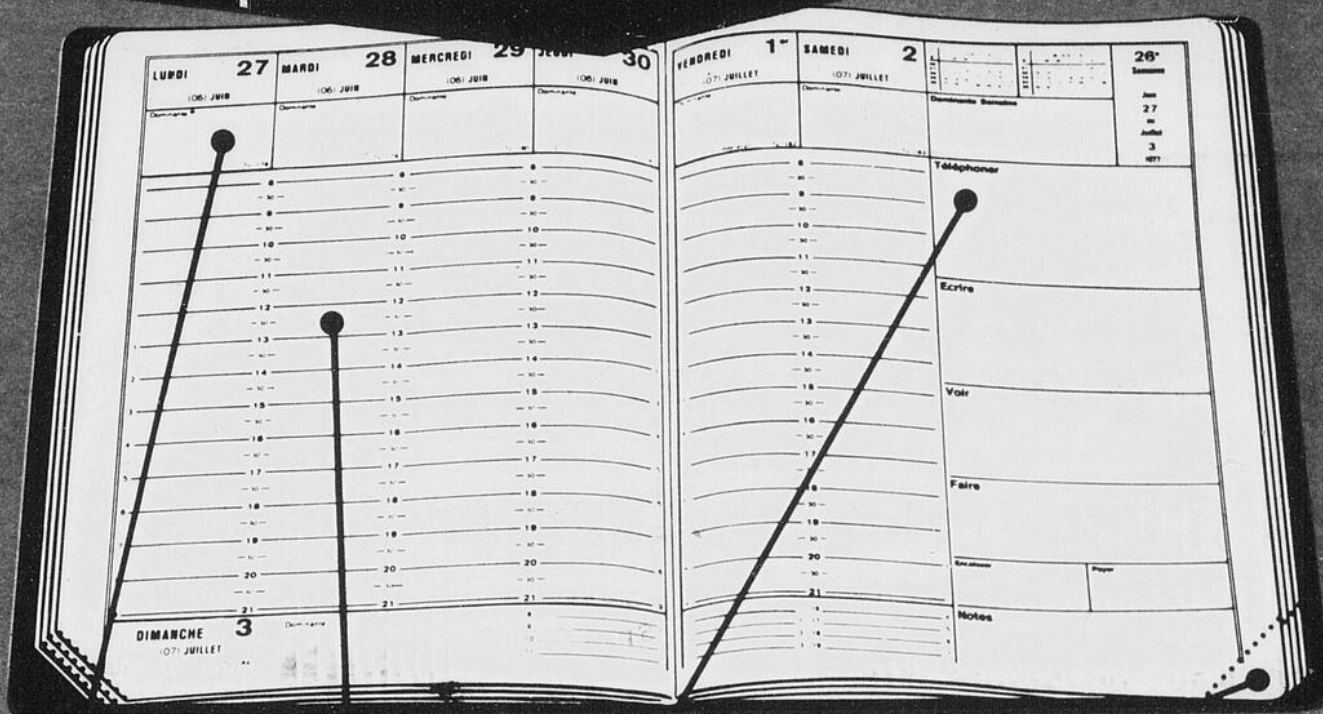
des engrenages en acier forgé, des équipements d'épuration des eaux, des équipements de transmission et de roulement, des machi-

nes et matériels de fonderie et autres produits connexes.

Et Forano grandira encore. Elle accomplit actuellement des démarches pour acquérir

les Industries Tanguay Ltée, un fabricant de Roberval qui produit des tronçonneuses, des chargeurs et autres équipements pour la forêt.

TOUTE UNE ANNÉE sur les bureaux de vos clients VOTRE CADEAU personnalisé au nom de votre entreprise



Dominante* le fait marquant de votre journée.

Votre plan journée de 8 h à 21 h par 1/2 heure.

Ordre méthode. Aucun oubli possible avec les cases spéciales: téléphoner, écrire, voir, etc.

Ouverture automatique sur la semaine en cours.

“l'agenda planning”[®]

MARQUE DÉPOSÉE TRADE MARK

le plus étonnant

des agendas jamais créés pour les professionnels

SIX FORMATS QUO VADIS

Poche: RANDONNÉE 3 1/2" x 5"
AFFAIRE 4" x 6"

Bureau: EXECUTIF 6" x 6"
MINISTRE 6" x 9 1/2"
PRÉSIDENT 8 1/2" x 11"
PRENOTE 8-1/2" x 12"

Avec leurs compléments. Couvertures en matière plastique, skai ou cuir véritable.

- Répertoires téléphoniques.
- Cartes géographiques en couleurs, recueil de 16 pages (format poche seulement).

Tous nos agendas sont livrables dorés sur tranche sur demande.

QUELLE QUE SOIT SON IMPORTANCE, VOTRE FIRME PEUT AVOIR AUSSI SON AGENDA “PLANNING”

4 modèles publicitaires principaux:

- A - GRIFFE SUR COUVERTURE.
- B - GRIFFE SUR COUVERTURE + UNE PAGE DE GARDE.
- C - GRIFFE SUR COUVERTURE + UNE PAGE DE GARDE + UNE PUBLICITÉ INTÉRIEURE, c'est-à-dire UN TEXTE EN BAS DE CHAQUE PAGE CHAQUE SEMAINE mais LE MÊME TOUTE L'ANNÉE.
- D - GRIFFE SUR COUVERTURE + UNE PAGE DE GARDE + PUBLICITÉ INTÉRIEURE EN BAS DE PAGE CHAQUE SEMAINE. QUATRE CHANGEMENTS ET PLUS SI DÉSIRÉ.

En vente (également en Anglais)

quo vadis

(Agendas canadiens. Brevet canadien n° 677 385)

QUO VADIS INTERNATIONAL Ltée
243 Avenue Dunbar
Montréal (P.Q.) H3P 2H4
Téléphone (514) 342-3919
Adr. Télégr.: QUOVADIS MONTREAL
Télex: 05-825839

Je désire recevoir gracieusement et sans obligation, votre catalogue 20 pages en couleurs format 8 1/2" x 11 3/4" (21 x 29,7 cm)

- ☐ Pour mon usage personnel.
- ☐ Pour mon entreprise.
- ☐ La liste des distributeurs de ma ville.

Nom _____
Titre _____
Société _____
Adresse _____
Téléphone _____ Poste _____

AFF

l'inventaire des revues



par Roland Prévost



Peut-on congédier un employé à cause d'une grève illégale?

Dans *Relations industrielles* (Université Laval) Pierre Verge fait état d'une décision récente de la Cour d'Appel. Ce qui suit n'est qu'un aperçu de ce sujet délicat.

A la suite de ce jugement et d'autres, l'auteur veut répondre à ces trois questions: le congédiement d'un salarié au seul motif de sa participation à une grève illégale contredit-il le maintien légal du lien de salariat à la suite d'une grève? Comment l'envisager en

regard de la protection de l'activité syndicale? S'agit-il de deux questions distinctes ou, au contraire, d'une même réalité?

Aussi bien au Tribunal du Travail qu'à la Cour d'Appel, l'on est d'avis que "l'article 98 du Code du Travail assure le

maintien automatique du lien de salariat à la suite d'une seule participation à une grève, illégale aussi bien que légale".

Là où il n'y a pas unanimité, cependant, c'est sur la portée juridique de ce maintien du lien de salariat. L'employeur peut-il invoquer l'illégalité d'une grève pour congédier un employé?

Motifs aggravants

Une petite phrase importante à l'article 16 du Code: "autre cause, juste et suffi-

sante" de congédiement. En effet, il peut y avoir des motifs aggravants, en plus de la participation à une grève illégale. Par exemple, dans une cause, il a été démontré que les salariés avaient usé de violence. Dans une autre, au contraire, c'est l'employeur qui, par son comportement, avait provoqué les salariés à s'engager dans une grève illégale.

Tout l'article est à lire. Qu'il suffise ici de citer cette déclaration du juge Brière, du Tribunal du Travail, en rendant jugement dans une cause: "Ni l'employeur, ni les employés

ne doivent être victimes de comportements abusifs de l'un ou de l'autre. Les tribunaux doivent voir au respect de la loi par les deux parties. Ce faisant, ils doivent tenir compte de l'interaction des comportements réciproques, car le droit du travail a pour objet essentiel d'assurer de bonnes et justes relations de travail. C'est pourquoi, conformément à l'ensemble de la jurisprudence, il faut tenir compte des circonstances: si l'employeur est lui-même en faute, sa décision de congédier des salariés qu'il a ainsi provoqués à faire illégalement la grève ne saurait être juste si le seul motif de congédiement est le simple fait d'avoir cessé de travailler dans de telles circonstances

MICHELIN

je te confie mes poids lourds

... pour profiter du Système d'Échange Michelin!



1 Une carcasse Michelin, c'est un investissement!

Elle est reconnue dans le monde entier comme la plus avancée techniquement. À tel point que Michelin peut la reconditionner et garantir le produit comme un neuf.

2 Notre Système d'Échange: qualité Michelin garantie!

Seul Michelin peut reconditionner un Michelin... comme un Michelin neuf, qui donnera les mêmes qualités d'endurance et de tenue de

route. C'est garanti! Apportez vos Michelin usagés chez votre détaillant. Là, on évaluera l'état de la carcasse, et vous recevrez un crédit applicable aux Michelin déjà reconditionnés que vous achèterez.

3 Un système profitable!

Grâce à la superbe valeur de rechange de vos Michelin, vous épargnez à chaque transaction. Autrement dit, plus vous roulez Michelin, plus vous économisez!

Profitez au plus tôt du Système d'Échange Michelin!

Roulez

MICHELIN

Pour avoir plus de renseignements, écrivez à: Société canadienne des pneus Michelin Ltée, Service poids lourd, 2700, Alphonse-Gariépy, Lachine, Québec H8T 1B2

Le modèle japonais

L'économie du Canada et des Etats-Unis étant mal en point, on se pose des questions. Par exemple: quelles sont les causes du sursaut économique du Japon et peut-on en tirer des leçons? C'est à cela que veut répondre la revue *Executive* (Don Mills, Ontario). D'abord, on prévoit qu'au cours des cinq prochaines années la croissance réelle de l'économie japonaise sera de 5,8% en moyenne, beaucoup plus que celle de tout autre pays industrialisé. Pourquoi la supériorité industrielle de ce pays va-t-elle croître? Parce que le gouvernement et le monde des affaires s'y préparent et parce que la main-d'œuvre est plus disciplinée. On dit volontiers que les Japonais ne font que copier. Le modèle japonais mérite-t-il, lui, d'être copié? Les leçons principales à en tirer: élaborer une stratégie industrielle encourageant les industries capables de concurrencer sur les marchés mondiaux; atteindre cet objectif par la coopération des gouvernements et le monde des affaires, pour aider les industries prometteuses d'avenir par des moyens fiscaux, monétaires, etc.; donner plus de sécurité à la main-d'œuvre compétente; améliorer l'éducation et la formation; mettre l'accent sur l'épargne plutôt que sur la consommation. Depuis cinq ans, au Canada et aux Etats-Unis, l'épargne, source de capital pour la croissance à long terme, n'a été que de 10% et 7%, contre 25% au Japon. En outre, nos énormes déficits fédéraux drainent l'épargne. Dans nos pays, la stratégie industrielle a été plutôt défensive, visant à créer des emplois plutôt qu'à s'engager dans la haute technologie. Matière à réflexion: vers 1950, nos exportations de produits manufacturés représentaient 5,6% du commerce mondial; aujourd'hui, c'est moins de 3,8%.

70% des nouveaux produits échouent—pourquoi?

C'est à cette question cruciale que répond J. Hugh Davidson dans *HARVARD-L'EXPANSION* (Paris).

Directeur régional de International Playtex Inc., l'auteur a occupé des postes importants aux États-Unis, au Canada et en Europe. Son étude porte sur des nouveaux produits ou de nouvelles marques lancées sur le marché anglais depuis une quinzaine d'années. Il constate que beaucoup d'entreprises supposément les meilleures ne s'occupent pas de deux conditions élémentaires: un avantage significatif de prix et de performance; et une différence nette par rapport aux produits existants.

"Sur dix-huit catégories de produits de consommation courante lancées au Royaume-Uni depuis 1945, l'entreprise qui fut la première sur le marché en reste le leader dans douze cas".

Manque d'objectivité

Pourquoi donc tant de responsables du marketing mettent-ils de côté les conditions élémentaires de succès d'un nouveau produit? Manque d'objectivité, répond Davidson. Ils ne savent pas résister aux six ennemis mortels de l'objectivité:

1. Manque de réalisme dans les délais.

Un concurrent lance un nouveau produit qui risque de porter gravement atteinte au marché de l'entreprise. Dans l'entreprise, c'est la panique. Il faut vite lancer une nouvelle marque pour faire échec au nouveau produit. Tout le monde est embrigadé et au bout de quelques mois, à grands renforts de publicité et d'argent, on court allègrement à l'échec.

2. Des objectifs trop rigides.

Dans certaines entreprises, les dirigeants veulent absolument sortir un certain nombre de produits chaque année. Il y a alors tendance pour le personnel à respecter le chiffre prévu, mais cela risque d'être au détriment de la qualité.

3. Manque de courage.

Les responsables des nouveaux produits ou du marketing peuvent parfois se rendre compte qu'un projet a peu de chances de succès. Mais comme le projet a été décidé par le président ou par un autre haut officier de la compagnie, qui osera le contredire? Il faut du courage pour savoir dire non, comme il faut du sang-froid pour dire oui quand un projet est risqué ou inhabituel.

4. Les droits acquis.

Un nouveau produit sur le marché cela représente souvent une forte sortie de capitaux, même si cela n'a aucun rapport avec le potentiel du marché. Et comme on a dépensé beaucoup d'argent et d'efforts on n'ose plus reculer, pour ne pas tout perdre.

Un cas d'échec

5. L'arrogance.

Davidson cite le cas de McVities Biscuits, qu'il dirigeait alors au Royaume-Uni. La compagnie voulut lancer des galettes de type scandinave, pour faire échec à

Ryvita. La compagnie comptait sur sa réputation et ses 200 000 points de vente, mais ce fut un échec parce que le nouveau produit n'était pas meilleur et qu'il se vendait plus cher.

6. Se noyer dans le processus de lancement.

"Lancer un nouveau pro-

duit, ne serait-ce que sur un marché test, exige une quantité incroyable d'énergie, d'organisation, ou tout simplement de travail acharné". Lorsqu'il était chez Procter et Gamble, Davidson fut témoin d'un projet de lessive à faible production de mousse. Celui qui en était chargé se rendit

compte, à la toute fin de son étude, que le produit ne réussirait pas, le consommateur n'étant pas prêt. Mais il était trop tard pour arrêter l'affaire et ce n'est que dix ans plus tard que les lessives à faible mousse ont commencé à pénétrer le marché britannique.

LE MONDE À VOTRE PORTÉE

Si nous ne pouvons transporter ce que vous voulez, où et quand vous le voulez, il va de soi que vous ne ferez pas appel à nous. Or, à Air Canada Cargo, nous sommes désireux de vous servir.

Les avions, nous les avons.

Notre flotte comprend plus de 100 avions à réaction, et notamment des DC-8 tout cargo ainsi que d'autres avions avec la capacité de charge des 747, des L-1011, des DC-8, des 727 et des DC-9. Tous ces avions transportent chaque jour une grande variété de marchandises entre chacune de nos escales au Canada, aux États-Unis, dans les Antilles et en Europe. Cette année, en plus, nous avons ajouté des vols directs par L-1011 entre Montréal et Los Angeles et entre Toronto et San Francisco, une nouvelle liaison quotidienne par 727 au départ d'Edmonton et de Winnipeg vers Chicago, tandis que notre service quotidien par 727 au départ de Vancouver et Calgary vers Chicago a été doublé.

Les services, nous les avons.

CouriAir — assure la livraison porte à porte des expéditions pesant jusqu'à 55 lb dans plus de 10 000 villes au Canada et aux États-Unis. Sont inclus dans nos tarifs le ramassage, la livraison et, pour les envois entre le Canada et les États-Unis, le dédouanement des colis.

Airvelop — la façon rapide et

économique d'acheminer le matériel urgent d'au plus 2.2 lb vers plus de 10 000 destinations partout en Amérique du Nord. Seulement \$5 entre Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London et Windsor, et \$8 entre la plupart des autres villes desservies au Canada. Fixé à \$29 dans la plupart des cas, le tarif entre le

petites et moyennes expéditions pour le Canada et nos destinations américaines. **Fret aérien** — un service à la fois rapide et économique. Grâce à l'étendue de notre réseau et à des associations intercompagnies, nous pouvons transporter vos marchandises presque partout dans le monde. Nous possédons également un service de conteneurs qui peut vous permettre de faire des économies supplémentaires.

Mer-Air — notre service qui allie la rapidité de l'avion à l'économie du bateau. Arrivé à Vancouver par voie maritime, le fret en provenance d'Extrême-Orient repart par avion vers les marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'autres pays. **Affrètement** — pour vos gros chargements, vous pouvez nolisier un DC-8. Vous bénéficierez de tarifs avantageux et d'une livraison spéciale dans presque tous les aéroports au monde.

Le personnel, nous l'avons.

Nous savons à quel point nos représentants locaux sont importants. Pour vous comme pour nous. En plus d'expliquer nos services, ils peuvent vous dire ce qui convient le mieux à votre budget, vos délais de livraison et vos besoins. En outre, un ordinateur, l'un des plus perfectionnés au monde, leur permet de contrôler vos envois en tout temps. Dans chacune des villes que nous desservons, nos spécialistes sont prêts à répondre à vos questions et vous conseiller judicieusement. Comme tout notre personnel, ils sont désireux de vous servir. Notre but, voyez-vous, est de mettre le monde à votre portée. Et cela va beaucoup plus loin qu'un simple slogan.

AIR CANADA CARGO

Ces tarifs peuvent être modifiés sans préavis

à travers le monde

Autriche

L'Institut Autrichien de Recherche Economique signale dans son rapport mensuel de juin dernier des tendances d'expansion de la conjoncture autrichienne.

Le fort développement des exportations et la consolidation de la demande sur le marché intérieure ont assuré un nouvel essor de la production. Le secteur minier, les industries de produits de base ainsi que le domaine des biens d'investissement et de consommation connaissent une croissance constante.

Le chômage est en diminution (2% en juin) et l'augmentation des prix à la consommation reste faible soit à 3,2% en juin 1979. L'Autriche est le pays de l'O.C.D.E. où le taux d'inflation est le plus faible.



Australie

Sur l'invitation du gouvernement australien, le ministère des communications du Canada a participé à un atelier et à des démonstrations de la technologie canadienne en matière de satellite à Canberra, Australie.

Sous la direction de M. John Chapman, des représentants du ministère des communications, des représentants de l'Association Canadienne des entreprises en télécommunications de Télésat Canada, de Spar Aerospace Ltd de Montréal, de la SED Systems Inc de Saskatoon ainsi que de l'Office des Télécommunica-

tions Educatives de L'Ontario ont procédé à la démonstration de téléphonie par satellite, de la réception télévisuelle à haute et à faible puissances en faisant appel au satellite Hermes et à cinq terminaux.

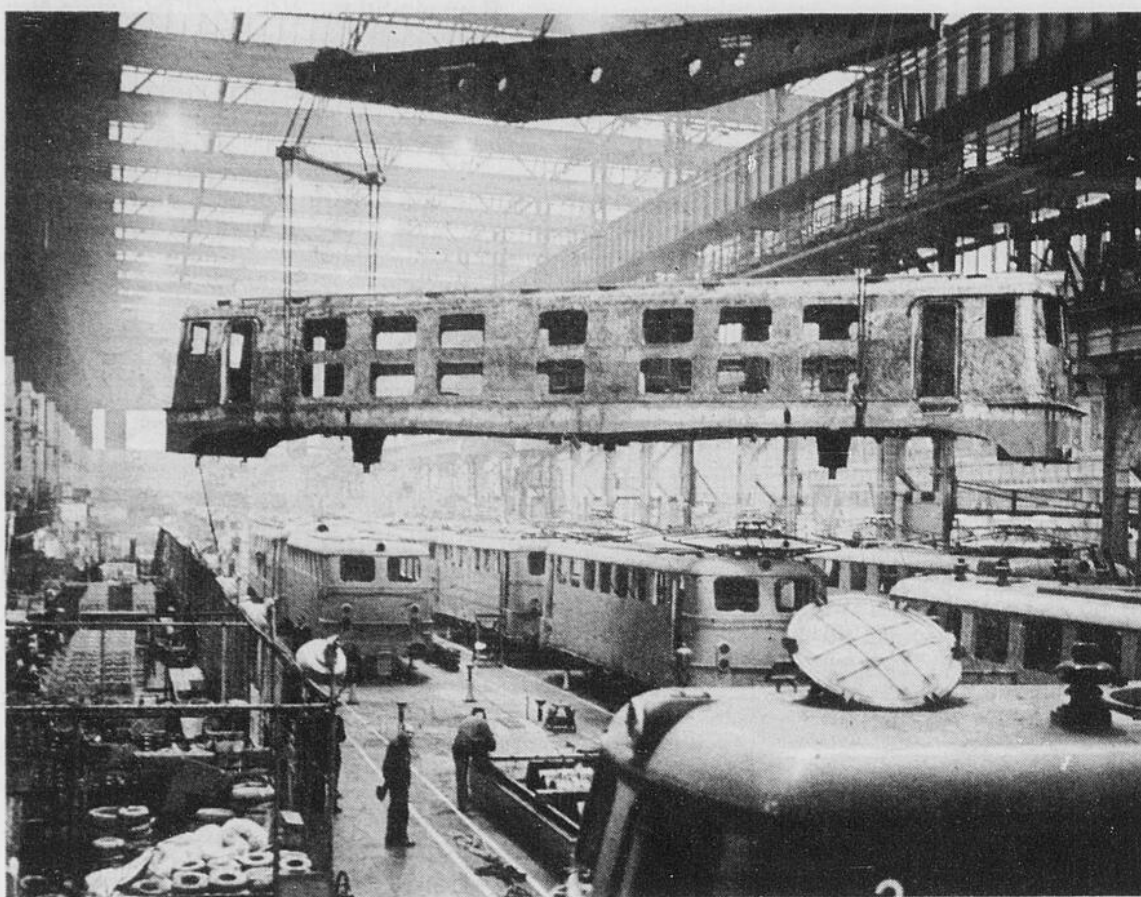
Des démonstrations et des séances d'information sur Télidon, technique perfectionnée de télévision interactive, ont été tenues lors de ce colloque.

Cambodge

Le pays est divisé profondément. En janvier dernier, l'administration Pol Pot est chassée du pouvoir. La formation de Phnom Penh favorable au Vietnam ne rallie pas de nombreuses factions de la population. Les guérilleros de l'ancien premier ministre rouge khmer sont appuyés par une partie des habitants et contrôlent diverses régions du pays.

Ces troubles intérieurs menacent l'approvisionnement suffisant pour alimenter les Cambodgiens. La plupart des pays asiatiques appuient les guérilleros pro-chinois mais fournissent peu d'aliments.

Les Etats-Unis ne fourniront aucune aide alimentaire au gouvernement de M. Heng Samrin, si ce régime n'accepte pas le contrôle de la distribution des produits alimentaires par des organismes humanitaires, tels que la Croix-Rouge ou l'Unicef. Les Etats-Unis veulent s'assurer qu'aucune discrimination politique ne sera exercée dans le partage de l'aide



apportée.

Une famine dramatique menace la population de pays.

Etats-Unis

Les Etats-Unis enregistrent un déficit d'un milliard de dollars pour leur balance des paiements au second trimestre de l'année. Ce fait découle principalement du déficit de la balance commerciale qui s'élève à \$7,7 milliards pour la période d'avril à juin 1979. La

hausse du prix du pétrole est le principal élément de l'aggravation de la balance commerciale américaine.

La consolation consiste en l'augmentation des avoirs privés américains à l'étranger et des avoirs privés aux Etats-Unis.

Les avoirs américains privés à l'étranger ont augmenté de \$14,8 milliards au cours du second trimestre, alors qu'ils n'étaient que de \$3 milliards

au premier trimestre de l'année. Les dettes de l'étranger envers les banques américaines ont connu une hausse de \$7,1 milliards. Les investissements américains à l'étranger ont atteint \$7,1 milliards, soit \$1,3 milliard de plus qu'au premier trimestre.

Les avoirs privés étrangers des Etats-Unis ont progressé de \$13,9 milliards au cours du trimestre, mais les dettes des Etats-Unis envers l'étranger ont augmenté de \$11,1 milliards.

Les carburants synthétiques pourraient être rentables

William M. Brown et Herman Kahn, du Hudson Institute, utilisent la prestigieuse tribune de *Fortune* pour exposer une thèse qui sera beaucoup discutée.

En démontrant qu'il serait possible de produire des carburants synthétiques à des prix concurrentiels de ceux de l'OPEP, les deux auteurs — dont la haute compétence est reconnue — prennent le contre-pied de toutes les opinions émises à ce sujet.

Ce que l'on ne conteste pas dans tous les milieux, disent-ils, c'est que les Etats-Unis possèdent en abondance les matériaux de base des carburants synthétiques: surtout le charbon et le schiste bitumineux. "Aucun doute que cela peut se convertir en pétrole et en gaz".

Le financement

"Nous croyons que les carburants synthétiques peuvent être mis sur le marché aux alentours de \$15 par B.O.E. (barrel of oil equivalent) — un prix qui causerait bien des

problèmes à l'OPEP. L'aide du gouvernement serait nécessaire, évidemment, mais ce qu'il importe d'abord c'est d'adopter une nouvelle attitude de pensée sur le financement de ces carburants".

A leur avis, il est facile d'envisager une usine qui, coûtant un milliard, produira 16 ou 17 millions de barils de pétrole synthétique par année, à \$15 le baril, soit rapportant un revenu de \$250 millions. Les frais d'exploitation et autres coûteraient peut-être \$100 millions, ce qui laisserait \$150 millions pour les coûts de capitalisation.

Le gouvernement

Il y a dix ou quinze ans, \$150 millions eussent suffi amplement à ce chapitre, et le financement eût été facile, mais maintenant cela ne suffirait pas à couvrir le service de la

dette, les taxes, la dépréciation et les profits. Actuellement, les dépenses annuelles en immobilisations devraient être d'environ \$300 millions, et le produit devrait se vendre à au moins \$25 le baril.

Ce qu'on demande au gouvernement, c'est qu'il décide que dans cette industrie il abandonne toutes les discriminations qui découlent d'un excès de contrôle et, plus important, de l'inflation.

"En supposant que cela se fasse sans retard, nous croyons qu'il serait possible d'organiser un plan financier permettant à notre entreprise hypothétique de \$1 milliard de produire à ce prix de \$15 le baril.

En supposant encore un financement de 75% de la dette (ce qui est assez fréquent au Japon) et un rendement de 10% sur la valeur nette, les frais annuels d'immobilisations seraient d'environ \$5.50 le baril.

Placement à 10 ou 12%?

Les frais annuels d'exploitation et d'entretien d'une usine produisant \$16 millions de

barils pourraient être contenus entre \$5 et \$8 le baril. Cela à condition que le gouvernement fédéral permette d'utiliser le charbon et le schiste bitumineux qui se trouvent en abondance sur des terrains fédéraux, et aussi que les royautés et autres contingences soient modérées.

Mais pourquoi des investisseurs — qui réclament presque du 20 pour cent sur les grands projets d'industries nouvelles — consentiraient-ils à se contenter de 10 ou 12 pour cent? Réponse, parce que le rendement serait réel, non pas fictif.

En réalité, les investisseurs n'ont pas besoin de taux d'intérêts élevés. Ils les demandent parce que l'inflation, ajoutée aux méthodes traditionnelles de comptabilité et de financement, leur a caché le coût réel de production de carburants synthétiques.

Ce qu'il ne faut pas oublier c'est qu'il faudrait produire plusieurs sortes de carburants, en plus de l'essence. De plus, en certains cas, charbon et schiste bitumineux pourraient être remplacés par la tourbe, le bois, les déchets.

République Fédérale d'Allemagne

Pionniers dans le domaine de la production d'essence à partir du charbon, les Allemands songent à se doter d'une usine de production synthétique d'essence d'une capacité de 2 millions de tonnes/an.

Plus le prix du baril de pétrole augmente, plus cette méthode de production de l'essence s'avère compétitive; sans vouloir implanter un programme massif de production de l'essence à partir du charbon, la RFA désire obtenir ainsi une nouvelle source d'énergie et rationaliser et diversifier ses sources d'approvisionnement dans ce domaine.

Les réticences à se lancer à fond dans ce programme proviennent du fait qu'il en coûte de 5 à 10 fois plus pour construire une telle usine que de construire une raffinerie et que cette construction s'échelonne sur quatre à cinq ans en plus de nécessiter un investissement de plus de \$5 milliards de marks allemands.

Le marché aux inventions

La licence d'exploitation de l'invention française suivante est disponible. Pour plus d'informations, écrire à Informatech France-Québec, C.P. 160, Place Bonaventure, Montréal H5A 1A7, ou téléphoner sans frais à 1-800-361-8716.

Procédé de valorisation chimique de déchets de polypropylène

C'est un procédé, tout à fait nouveau, de valorisation chimique des déchets de matières plastiques. Il s'agit d'une combustion froide. Le procédé est autothermique, c'est-à-dire que la réaction ne nécessite pas d'apport énergétique, sauf au démarrage.

Référence: ANVAR 12134, Lucquin, déchets macromoléculaires.

Les brevets suivants enregistrés au Canada sont disponibles pour vente ou octroi de licence. Pour informations ou copies de brevets, s'adresser à Micromedia Ltée, 165, rue de l'Hôtel-de-Ville, Hull (Québec) J8X 3X2.

Capteurs solaires

Il s'agit d'un lustrage pour transmettre la radiation solaire. Titulaire du brevet: BFG Glassgroup, 43, rue Gaumartin, Paris, France. Numéro du brevet: 1,058,438.

Procédé de réalisation d'une fibre optique

Titulaire du brevet: Compagnie Générale d'Electricité S.A., 54, rue de la Boétie, 75382 Paris, France.

Numéro du brevet: 1,058,876.

Joint entre une pièce en métal et une pièce en céramique

Titulaire du brevet: United States Department of Energy, Washington, D.C., 20545, U.S.A.

Numéro du brevet: 1,058,878.

Les brevets canadiens suivants sont disponibles pour vente ou octroi de licence. S'adresser à l'inventeur ou au titulaire du brevet, tel qu'indiqué, ou au Commissaire des brevets, Ottawa-Hull K1A 0E1. Indiquer le numéro du brevet.

Système de verrouillage

— Système de verrouillage pour portes munies de chaînes de sûreté: Bernard C. Segal, 150-6 J. Dreiser Loop, Bronx, New York 10475, U.S.A. Numéro du brevet: 1,057,792.

Barreau pour porte-manteaux

— Barreau posable et déposable pour porte-manteaux: John M. Chill, Samuel St. Kitchener, Ont. Numéro du brevet: 1,057,707.

Capteur d'énergie

— Capteur d'énergie solaire avec concentration thermique améliorée: United States Department of Energy, Washington, D.C. 20545, U.S.A. Numéro du brevet: 1,057,609.

Appareil de phosphate

— Appareil et méthode pour produire des phosphates de chaux: Norsk Hydro a.s., Bugdby Allé 2, Oslo 2, Norvège.

Anéantisieur de fumée

— Anéantisieur de fumée:

Lucien Plouffe, 3122, rue Dandurand, Montréal H1Y 1V1. Numéro du brevet: 1,060,777.

Séparateur de polluants

— Mécanisme séparateur de polluants flottants: Laurence E. Dallamore, 6 Caragana St., Edmonton, Alberta. Numéro du brevet: 1,060,808.

Enlèvement de la rouille

— Produit d'enlèvement de la rouille et de protection des surfaces métalliques: Joseph O. Bouffard, 77 rue Hébert, Granby. Numéro du brevet: 1,061,228.

Système de chaleur

— Système de distribution de la chaleur pour motoneiges: Gilbert Essiembre, 958, boul. Sauvé, St-Eustache, P.Q. Numéro du brevet: 1,061,302.

Installation de camping

— Installation de camping pliante à monter sur camionnette (Collapsible camper): Paul C. Blank, 1401 9th St. 83, Fort Lupton, Colorado, 80621, U.S.A. Numéro du brevet: 1,061,379.

Dessiccation de l'air

— Dessiccation continue de l'air dans des tours: Titulaire du brevet: Alf. J. Hamrin, Norevagen 54B, S-k82 64 Djurs-holm, Suède. Numéro du brevet: 1,057,950.

Les brevets suivants, enregistrés au Canada, sont disponibles pour vente ou exploitation sous licence. En prenant soin d'indiquer le numéro du brevet, s'adresser à Micromedia Ltée, 165, rue de l'Hôtel-de-Ville, Hull, (Québec) J8X 3X2, ou au titulaire du brevet ou à l'inventeur.

Section de murs compressibles pour maisons préfabriquées à ossature de bois

Inventeur: Sir Walter Lindal, 1120 Eight Avenue, No 1702, Seattle, Washington 98101, U.S.A. Numéro de l'invention: 1,059,287

Bague d'étanchéité

Comportant un élément en métal creux déformable. Titulaire du Brevet: Le Joint Français, 10, rue de la Baume, 75008 Paris, France. Numéro du brevet: 1,059,546

Pierre à aiguiser

Inventeur: Peter Sawrenko, 5837 Patrick Street, Burnaby, B.C. V5J 3B5, Canada Numéro du brevet: 1,057,057

Mécanisme de nettoyage de disques

Inventeur: Pierre Dumas, 978, rue Lesage, St-Jean-Chrysostome, comté de Lévis, Numéro de l'invention: 1,058,094.

Injecteur de liquide

— Injecteur de liquide dans le sol: Inventeur: Pierre J. De Laroisière De Champfeu, Portugal. Numéro du brevet: 1,057,965.

Bell Canada

Avis du 33e dividende

Un dividende trimestriel de quatre-vingt-quatre cents par action privilégiée, classe B, série B, a été déclaré et sera payable le 15 novembre 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 octobre 1979.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 26 septembre 1979

Bell

Bell Canada

Avis du 20e dividende

Un dividende trimestriel de un dollar et six cents par action privilégiée, classe C, série D, a été déclaré et sera payable le 1er décembre 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1er novembre 1979.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 26 septembre 1979

Bell

Suncor Inc.



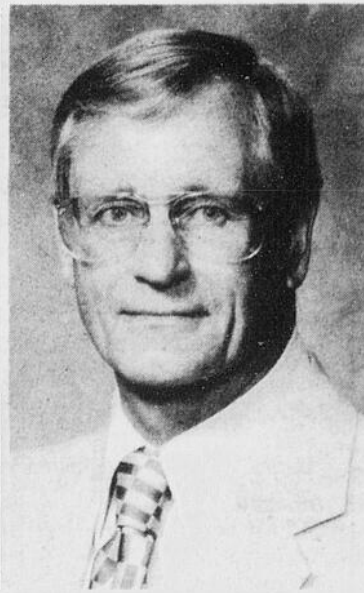
Michael M. Koerner



Robert McClements Jr.



John P. Neafsey



John E. Poole

Suncor Inc. annonce la nomination de messieurs Michael M. Koerner, Robert McClements Jr., John P. Neafsey et John E. Poole au conseil d'administration.

Monsieur Koerner, président de Canada Overseas Investments Limited de Toronto était administrateur de Sun Oil Company Limited depuis 1977 et assume des fonctions d'administrateur dans quelques compagnies canadiennes et américaines.

Monsieur McClements, vice-président directeur et administrateur de Sun Company Inc., Radnor, Pennsylvanie, était administrateur de Great Canadian Oil Sands Limited depuis 1967.

Monsieur Neafsey, premier vice-président, Finances, Sun Company Inc., Radnor, Pennsylvanie, était administrateur de Great Canadian Oil Sands Limited depuis mai 1979.

Monsieur Poole, administrateur et président de Crestwood Developments Limited, Edmonton, était administrateur de Great Canadian Oil Sands Limited depuis 1977 et assume des fonctions d'administrateur dans d'autres compagnies canadiennes et américaines.

Suncor Inc. de Toronto, compagnie canadienne née de la fusion de Great Canadian Oil Sands Limited, Edmonton, et de Sun Oil Company Limited, Toronto, travaille activement à l'exploration et à la production de pétrole et de gaz, à l'exploitation minière des sables bitumineux et au marketing de l'essence, du mazout et des lubrifiants Sunoco ainsi que des produits pétrochimiques Sunchem.



La fabrication du meuble au Québec

par L'Association des fabricants de meubles au Québec

La fabrication de meubles compte parmi les plus anciennes industries de notre pays. En effet, dès que nos ancêtres européens entreprirent de coloniser le Canada, s'installant d'abord au Québec, il leur fallut produire l'ameublement de maison nécessaire pour répondre à leurs besoins quotidiens.

La fabrication de meubles commença donc de la façon la plus simple et la plus artisanale. Elle a évolué jusqu'à devenir aujourd'hui une industrie de premier plan, fournissant du travail à près de 15,000 personnes à travers la province.

Technologie avancée

Bien que l'on produise encore aujourd'hui, à petite échelle, des meubles faits à la main, la plus grande partie de l'industrie du meuble actuelle est composée de fabricants qui possèdent une technologie et un outillage très avancés, qui dirigent des installations et des usines de production en grande quantité et dont les marchés s'étendent bien au-delà des territoires environnant ces compagnies.

Réduite à sa plus simple expression, la fabrication de meubles consiste à former et à assembler des matériaux bruts, puis à leur donner la finition voulue, afin de produire des pièces d'ameublement susceptibles de répondre aux besoins quotidiens des gens.

Aujourd'hui, la fabrication de meubles a évolué bien au-delà de la simple création de biens fonctionnels. Les exigences des consommateurs modernes requièrent l'agencement savant des formes et

des structures, du beau et du pratique, du plaisir et du confort, qu'il s'agisse de meubles pour la maison, le bureau, l'hôtel, l'hôpital, l'école ou le restaurant.

Les matériaux

Alors que nos ancêtres ne disposaient que de quelques métaux, des variétés de bois locaux, la cire d'abeille naturelle et des tissus rudes faits à la main, le fabricant d'aujourd'hui peut choisir parmi un éventail presque inépuisable de matériaux. Des bois massifs domestiques ou exotiques sont disponibles; le contre-plaqué, le plaqué et les panneaux-agglomérés de haute densité permettent à chacun de répondre à des besoins spécifiques; les métaux peuvent être anodisés et plaqués, pré-formés en feuilles, en barres et en tubes; aux textiles naturels s'ajoutent les synthétiques qui résistent aux taches et au feu; des peintures et des laques de toutes les teintes imaginables assurent une protection efficace contre les brûlures, les égratignures, les coups, les

cernes laissés par des verres mouillés; enfin, des rembourrages et des charpentes structurales de polyuréthane multidensité offrent une résistance et une durabilité insurpassées.

Grâce à cet incomparable choix de matériaux et de styles, l'industrie de la fabrication de meubles du Québec devient un véritable carrefour de la mode, constamment à l'affût des goûts et des humeurs changeantes du consommateur.

La situation

L'industrie de la fabrication de meubles au Québec se place au 15^e rang en importance avec plus de 700 compagnies; elle occasionne des ventes de près de \$600 millions de dollars par année au niveau des expéditions de manufacture (estimation annuelle pour 1979) et donne du travail à plus de 15,000 personnes.

Par ailleurs, les fabricants tirent grande fierté du fait que plus de 95% de l'industrie appartient à des canadiens.



Aux Auberges Ramada Inns de Montréal, si c'est en retard, la maison vous l'offre.

Au Ramada Inn, on s'y connaît en réunions d'affaires. Ainsi, lorsque vous commandez du café, on vous l'apporte à l'heure demandée. Sinon, la maison vous l'offre. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui font de vos réunions d'affaires au Ramada Inn un succès à tout coup. De plus, Ramada Inn vous offre un excellent choix de salles, de facilités pour banquets, ainsi que d'équipement audiovisuel. Voilà seulement un aperçu de ce qui fait l'excellence du service Ramada Inn et voilà pourquoi vous aurez du succès avec votre prochaine réunion d'affaires au Ramada Inn.

Centre-ville 1005, rue Guy Montréal, Québec 514-866-4611	Parc Olympique 5500, rue Sherbrooke est Montréal, Québec 514-256-9011	Décarie 6445, boul. Décarie Montréal, Québec 514-739-2771
---	--	--



Un accueil chaleureux... et des gens heureux... dans le monde entier.

Le lavage de cerveau

Dans la *Business & Society Review* (New York) le fameux Ashley Montagu démontre que les exploiters de la crédulité ont une mise d'or entre les mains.

Ashley Montagu rappelle le massacre de Jamestown où 911 personnes, hypnotisées par le révérend Jim Jones, furent victimes de leur naïveté et plus encore de leur besoin de sécurité mentale. A son avis, ce n'est là qu'un épisode mineur en comparaison, par exemple, du génocide imposé au Vietnam par le président

Lyndon Johnson après avoir inventé "l'incident du golfe du Tonkin".

"Jim Jones s'est attaché comme disciples des gens abandonnés, rejetés, qui plus que tout avaient besoin de quelqu'un qui leur donnerait la sécurité, une identité. Le monde est plein de gens qui aspirent à être bien traités,

respectés. Les Etats-Unis ont plus que leur part de personnes de ce genre. Aucun autre pays ne compte autant de cultes, de sectes, de religions, d'églises, de guérisseurs, d'évangélistes, de prédicateurs, d'astrologues, de prophètes, de médiums".

Pour appuyer l'article de Montagu et pour montrer que l'exploitation de la curiosité morbide des masses n'a pas cessé, la revue cite le cas de l'International Home Video Club Inc. qui vend des disques et des cassettes du massacre de Jamestown.

Attention
constructeurs...
consulter
l'hebdomadaire

HABITABEC

"C'est savoir où investir"
Habitabec est gratuit à
votre institution
financière

Pestroy

vous offre
un moyen plus sûr
de combattre
les intrus dans
votre commerce
ou industrie!



Les services incluent la fumigation au gaz et la désinfection des usines, entrepôts, moulins, élévateurs, bateaux, etc., ainsi que l'extermination des rongeurs, insectes, parasites, la destruction des mauvaises herbes, et le contrôle des oiseaux et écureuils.

Plus de 50 ans de service.
La Cie Pestroy Chemical Ltée
1655, boul. Édouard-Laurin
Montréal H4L 2B6

(514) 336-6110

la bourse



Amerada Hess Corporation

899 214 actions ordinaires additionnelles ont été ajoutées à la cote de la Bourse. 857 152 de ces actions sont payables en tant que dividendes en actions, 12 904 actions ont été réservées pour émission en vertu du programme de 1973 sur les achats d'options pour les employés-clé de la compagnie, 23 362 ont été réservées pour la conversion des actions de 6% convertibles et 5 796 actions ont été réservées pour l'exercice des droits d'achat d'actions de la compagnie.

Calgary Power Ltd

La Bourse a été avisée que la compagnie rachètera 21 000 actions des actions privilégiées de premier rang à dividende de 9 3/4% et 14 000 actions des actions privilégiées de premier rang à dividende de 9,80% au prix équivalent à la valeur au pair de \$100 plus les dividendes que la compagnie n'a pas encore payés.

Les actions qui seront rachetées seront choisies par lot des actionnaires inscrits aux livres le 19 octobre 1979. En conséquence, le livre de transfert sera fermé à la fermeture des affaires le 19 octobre 1979 et ré-ouvert pas plus tard qu'à l'ouverture le 25 octobre 1979.

De plus amples renseignements sont inclus dans la lettre envoyée aux actionnaires le 17 août 1979.

Canada Development Corporation

La compagnie a annoncé que les détenteurs enregistrés de ses actions privilégiées de classe B à la clôture des affaires le 26 octobre 1979 recevront une action ordinaire en boni pour chaque action privilégiée détenue.

En vertu des termes de l'émission de ces actions privilégiées, chacune d'elles donne le droit de recevoir deux actions ordinaires en boni. Les premières actions ordinaires devaient être distribuées au plus tard le 1er octobre 1980, la deuxième distribution devant avoir lieu avant le 1er octobre 1985. La compagnie n'a pas l'intention d'avancer la date de distribution des deuxièmes actions ordinaires offertes en boni.

Canada Trustco Mortgage Company

Les droits de souscription ainsi que 873 825 actions ordinaires additionnelles de la compagnie seront inscrits sous les réserves d'usage à la cote de la Bourse à l'ouverture le 24 septembre 1979. Le symbole au téléscripteur des

droits de souscription est "Ct. Rt".

Les actionnaires à l'exception de ceux résidents aux États-Unis ou leurs territoires ou possessions, inscrits le 28 septembre 1979 auront le droit de souscrire à d'autres actions à raison de une (1) action ordinaire supplémentaire pour chaque huit (8) actions détenues au prix de \$21.50 l'action.

Les actions de la compagnie seront négociées ex-droits le 24 septembre 1979 à l'ouverture et les droits arriveront à échéance à 16 h 00 (heure de Montréal) le 9 novembre 1979. Les certificats seront mis à la poste le ou vers le 4 octobre 1979. Si le nombre de droits attestés par le certificat n'est pas un multiple exact de huit (8), des droits additionnels peuvent être achetés, ou l'excédent vendu. Plusieurs certificats peuvent être vendus en un seul ou un certificat peut être divisé en plusieurs certificats mais aucun certificat représentant une fraction de droit ne sera émis. Aucune souscription d'une fraction ne sera acceptée.

Les droits peuvent être exercés auprès de la compagnie Canada Trust à ses bureaux principaux dans les villes de Toronto, London, Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg et Montréal. Étant donné que les actions ordinaires de la compagnie ne sont pas enregistrées en vertu de la Loi de 1933 des États-Unis tel qu'amendé, la compagnie n'acceptera aucune souscription de toute personne, ou de son mandataire, qui semble être, ou au sujet de laquelle la compagnie a des raisons de croire, qu'elle est un résident des États-Unis d'Amérique, de leurs territoires ou possessions. Cependant ces personnes pourront vendre leurs droits de souscription par les voies usuelles d'investissement.

Compagnie Dominion Bridge Limitée

Sujet à l'approbation des actionnaires de la compagnie à la tenue de leur assemblée spéciale le 9 novembre 1979, le capital-actions de la compagnie sera fractionné à raison de deux (2) pour une (1).

Domtar Inc.

La compagnie et deux de ses filiales, Charles Harris and Sons Transport Limited et Coombs Transport Company Limited, détenues en propriété exclusive, se sont fusionnées sous le nom Domtar Inc. suite à l'émission d'un Certificat de Fusion en date du 31 juillet 1979.

Groupe Prenor Ltée

La compagnie a annoncé que son Conseil d'Administration a approuvé une offre de

droits pour des actions ordinaires additionnelles en faveur des détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des affaires le 1er octobre 1979. L'offre expire le 31 octobre 1979 et donne aux actionnaires le droit de souscrire au prix de \$12.50 l'action, une action ordinaire pour chaque cinq (5) actions ordinaires détenues à la date d'inscription aux livres.

Home Oil And Gas Ltd Consumers' Gas Limited

Consumers' Gas a annoncé des termes plus détaillés pour la fusion possible entre Home Oil et Cygnus Corporation. La compagnie fusionnée deviendra une filiale à part entière de Consumers. En vertu des termes projetés par Consumers, auront droit de recevoir pour chacune de leurs actions de classe A ou B, \$85 comptant ou, à leur choix, des actions privilégiées votantes de Consumers convertibles en actions ordinaires de Consumers. Les actionnaires de Cygnus, autres que Consumers, auront droit de recevoir pour chacune de leurs actions de classe A ou classe B, \$26 comptant ou des actions privilégiées votantes de Consumers convertibles en actions ordinaires de Consumers. Ce projet de fusion sera soumis à l'approbation des administrateurs de Home Oil et Cygnus ainsi qu'à l'approbation des actionnaires de Home Oil et Cygnus.

Hudson's Bay Oil & Gas Company Limited

Les administrateurs de la compagnie ont approuvé le rachat en date du 15 octobre 1979 de toutes les actions privilégiées convertibles, rachetables à dividende cumulatif de 5% de Série A, émises et en circulation, au prix de \$51.00 l'action.

Maritime Telegraph & Telephone Company Limited

140 000 actions additionnelles ayant une valeur au pair de \$10 de la compagnie réservées pour émission en vertu du programme d'épargne d'actions pour les employés de celle-ci pour la période du 1er janvier 1979 au 31 décembre 1979, ont été ajoutées à la cote de la Bourse.

United States Steel Corporation

3 000 000 actions ordinaires additionnelles de la compagnie réservées à l'émission en vertu de Plan de Réinvestissement des dividendes de la compagnie ont été ajoutées à la cote de la Bourse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROUYN-NORANDA

APPEL D'OFFRES DE SERVICES ETUDE SUR LE REGROUPEMENT (FUSION) DES CITÉS DE ROUYN ET DE NORANDA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le Comité Conjoint Municipal de Rouyn-Noranda demande des offres de services pour la préparation d'une étude se rapportant au regroupement des Cités de Rouyn et de Noranda.

Les firmes spécialisées intéressées pourront obtenir les documents nécessaires à la préparation de leurs offres de services en s'adressant à:

Monsieur Noël Théberge, Président,
Comité Conjoint Municipal de Rouyn-Noranda,
a/s Hôtel de Ville de Noranda,
C.P. 188, 239 Ave Murdoch
NORANDA P.Q. J9X 5A6
Cité Rouyn-Noranda.
(Téléphone: (819) 762-7748)

Les offres de services devront être déposées au bureau du Secrétaire-Trésorier de la Cité de Noranda, au plus tard à 17h.00 lundi le 29 octobre 1979, dans une enveloppe scellée portant l'inscription "OFFRE DE SERVICES - ETUDE SUR LE REGROUPEMENT" les offres de services seront ouvertes à 17h.00 le même jour à l'Hôtel de Ville de Noranda.

Le Comité Conjoint Municipal de Rouyn-Noranda et les Conseils respectifs des Cités de Rouyn et de Noranda ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des offres de services, ni à encourir aucun frais envers les soumissionnaires.

Noël Théberge,
Président.

Donné à Noranda,
Ce 18 septembre 1979.

CARTES D'AFFAIRES

1 PLACE VILLE-MARIE

Bureaux meublés, service de réceptionniste.
Sans bail. Prix selon la grandeur.

Service de réceptionniste personnalisé
Renseignements: Mlle Lise Poirier (514) 871-8686



• DÉMÉNAGEMENT LOCAL • LONGUE DISTANCE
• EMBALLAGE • ENTREPOSAGE • 20 ANS D'EXPERIENCE
• ASSURANCE COMPLETE • ESTIMATION GRATUITE

DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS LTÉE

2060 rue Mullins, Montréal, Qué. H3K 1P4 Tél. 937-9491

BREVETS D'INVENTION
Dessins de fabrique / Marques de commerce

ROBIC ROBIC

ET ASSOCIÉS

1514 AVE. DOCTEUR PENFIELD
MONTREAL H3G 1X5

TÉL.: 934-0272

SAMSON.
BELAIR
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Touche Ross & Cie

Comptables agréés

St. John's • Corner Brook • Sydney • Halifax • Saint John • Fredericton
Québec • Montréal • Cornwall • Hull • Ottawa • Kingston • Toronto
Mississauga • St. Catharines • Hamilton • Kitchener • London • Windsor
Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Kelowna
New Westminster • Langley • Vancouver • Victoria

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal (514) 878-2691

Québec (418) 647-3151

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
197 9								
Abitibi	15604	\$207 1/2	19 3/4	19 3/4	- 3/4	\$21 1/2	17	
Abitibi Asb	6468	72	69	70	- 1	95	68	
Alta Gas T	13401	\$27 1/2	56 3/8	26 1/2	- 3/4	\$28 1/4	15	
Alta GT J	3350	\$38 1/8	37	37 1/4	- 1/4	\$39	24 3/8	
Aldona	3817	150	116	118		121	82	
Alcan	31106	\$47 1/2	46 3/8	46 3/8	+ 3/8	\$48	38 1/4	
Algoma	1400	\$29 3/8	29	29	- 3/4	\$30 3/8	26 1/2	
Algoma A	220	\$25 1/8	25	25 1/8	- 7/8	\$27 1/2	25	
Alum pr B	300	\$40	40	40		\$42	38 1/2	
Aquitaine	62920	\$45	41	41	- 4 1/2	\$47 1/2	20 3/4	
Asbestos	4825	\$42	40 1/2	40 3/4	- 3/4	\$52	40 1/2	
Astral	4900	\$25	220	220	- 5	275	180	
Atco A	200	\$19 3/4	19 3/4	19 3/4	+ 1/2	\$22 1/2	19	
Bakertalc	13700	41	35	40	+ 9	41	20	
Banister	1400	\$14 1/4	13 1/4	14 1/4	+ 1 3/4	\$14 1/4	10	
Bank Mtl	32398	\$25 1/8	24	25	+ 3/4	\$27 3/8	21 3/8	
Bank NS	6740	\$24 3/4	24 1/4	24 1/2		\$25 1/2	21 3/4	
Bq CN	21292	\$14 3/8	14 1/8	14 1/8	- 1/4	\$16 3/4	14 1/8	
Bq Epargne	2933	\$20	18	19 1/2	+ 1/2	\$29	18	
Banque Pro	16341	\$14 3/4	14	14	- 1/4	\$16 1/2	14	
Bateman	122300	17	13	16		23	2	
Bell Canad	58462	\$5 1/8	20 3/8	20 3/8	- 1/8	\$23 3/8	20 3/8	
Bell pr G	16050	\$26	25 3/4	25 3/4	- 1/2	\$28 1/4	25 3/4	
Belcham	102250	\$49 1/2	38	45	+ 7	49 1/2	11	
BM - RT un	2700	\$10 3/4	10 1/2	10 3/4	+ 1/8	\$13 1/2	10 1/2	
Bomb Inc	1395	\$13 1/4	13	13 1/8	+ 1/8	\$14	10 1/4	
Borealis Ex	200	\$5 3/8	5 3/8	5 3/8	+ 1/4	\$8 1/2	70	
BP Can	53769	\$39 3/8	36 1/2	37 1/2	- 3/4	\$41 1/4	21	
Brcan A	39055	\$27 1/2	26	27	+ 1	\$28	18 1/4	
Brcan pr E	\$800	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2		\$28 3/8	27 1/8	
B C Forest	100	\$26 3/4	26 3/4	26 3/4	+ 3/4	\$27 3/4	19	
BC Phone	2900	\$17 1/4	17	17	- 1/4	\$18 1/2	16 3/8	
BrCon Oil	10000	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	- 2 1/2	19	11	
Bruneau	23500	36	32	35		36	16	
CAE A	1775	\$13	12 3/8	13		\$14 3/8	6 3/4	
Cadil Ex	136560	\$30	98	165	+ 67	230	55	
Cal pw A	6680	\$46	44 3/8	46	+ 1	\$46 3/4	39 1/2	
Cda Cem	5905	\$13 3/4	12 3/4	13 1/4	+ 1/4	\$14 3/4	11 3/4	
C Devlp B	635	\$128	127 3/4	128		\$128	105	
C South Rail	70	\$62	62	62		\$120	41	
C Trust A	201	\$25	25	25		\$27 1/4	24 3/8	
Can Mg rt	4350	45	45	45		45	45	
C Trust C	200	\$19 1/2	19 1/2	19 1/2		\$21 3/4	19 1/2	
C Cellulose	2170	\$9 3/8	9 1/4	9 1/4		\$10 3/4	8 1/4	
C Imp Bank	6850	\$26 3/8	26	26	- 1/4	\$31 1/4	25 3/8	
CIL	1040	\$23 1/4	23 1/4	23 1/4	+ 1/4	\$24 1/8	20 1/2	
C Marconi	200	\$16 1/2	16 1/2	16 1/2		\$18	8 3/8	
CP Inv	9448	\$36 1/2	34 3/4	36 1/4	+ 3/4	\$36 1/2	23 1/4	
C Rity un	150	\$7 3/8	7 3/8	7 3/8	- 3/8	\$9 1/4	7 3/8	
Cdn Tire A	3900	\$28 3/8	28	28 3/8	+ 1/4	\$32	25 3/8	
C Util	600	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/8	\$21	16 1/4	
Canron A	665	\$14	13 3/4	14		\$15 1/2	13 1/4	
CP Ltd	58390	\$39 1/2	38 3/8	39 3/8		\$39 3/8	23 3/4	
CP pr UK	500	\$6	6	6		\$6	5 1/4	
CP pr A	510	\$9 3/8	9 3/8	9 3/8		\$10 1/2	9 1/2	
Capital Dyn	4000	50	50	50		78	35	
Carl Ok	16455	\$6 3/8	6 1/8	6 1/4		\$6 3/8	465	
Celanese	8295	\$5 3/8	5 3/8	5 1/2		\$6 1/2	365	
Cent Dyn	1000	37	37	37	- 2	58	25	
Charter Ind	100	120	120	120		120	110	
Chesb	6000	105	105	105	- 10	155	80	
Chieftain	1500	\$31	30 1/2	31	- 1 1/2	\$32 1/4	14 3/8	
Chrysler	1600	\$9 3/8	9 3/8	9 3/8	+ 3/8	\$13 1/2	8 3/4	
Cominco	6851	\$48 3/4	44 1/2	47 1/2	+ 3	\$49 3/8	31 3/8	
Cominco A	500	\$26 1/2	26 1/4	26 1/2	+ 1/8	\$28	26	
Cons Imp	80500	\$4	17	21	+ 3	24	12	
Conuco	300	\$5 3/8	5 3/8	5 3/8		\$6 3/8	5	
C Bath A	52637	\$15 1/8	13 3/8	14 3/8	+ 1	\$15 1/8	12 1/4	
C Bath pr	200	\$18 3/4	18 3/4	18 3/4		\$19 3/4	18 1/2	
C Sum	7250	18	16	18		18	3	
C Tch	5100	40	37	37	+ 1	40	17	
C Text	300	\$7 1/4	7	7		\$7 1/4	355	
Con Gas	38338	\$27 1/2	26 3/8	27 1/2	+ 1/4	\$27 3/8	18 1/2	
Crush Int	500	\$14 1/2	14 3/8	14 1/2	- 1	\$15 1/2	11 1/4	
Davd D	200	125	125	125	+ 15	150	110	
Denison	6500	\$33 3/8	32 3/8	33 3/8	+ 1 3/8	\$33 3/8	18 3/8	
Dome Mns	600	\$55	55	55	+ 1/4	\$55	30	
Dome Pete	41225	\$52 1/4	49 3/8	49 3/8	- 1 1/2	\$55 3/8	23 3/8	
D Bridge	15805	\$43 3/4	42 1/2	43	- 1/2	\$43 3/4	30 3/8	
Dofasco A	6334	\$34 3/4	34 1/2	34 1/2	- 1	\$35 1/2	30 3/8	
Dormco	3333	\$7	6 3/4	7	- 1/8	\$8	360	
Dorm Store	400	\$20	19 3/8	19 3/8	- 1/8	\$21	17	
Dormtex	79905	\$14 3/4	13 3/4	14 3/4	+ 3/4	\$15	11 3/8	
Dormtar	1230	\$27 1/2	26 3/8	26 1/2	+ 1	\$29 1/4	23 3/8	
Donohue	8101	\$16 1/4	16 1/2	16 1/4	- 1/8	\$17 1/8	14 3/8	
Dumgmi	28200	380	340	380	+ 45	380	210	
Dumont	391850	70	58	67	+ 9	76	8	
DuPont A	13050	\$21 3/4	21	21	- 1/8	\$23 1/2	16 3/8	

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
197 9								
Dyn Mn	29500	70	60	70		99	50	
Dyn M Wts	3000	12	12	12	+ 1	20	6	
Min est M	21800	200	195	200		235	150	
East Su A	1000	240	240	240		240	110	
Enheat A	3600	\$5	455	5	+ 45	\$5	425	
Falcon Cop	4300	\$9 1/2	8 3/4	9 1/2	+ 1 3/8	\$9 3/4	6 3/8	
Fal Nck A	10200	\$82 1/2	85	82 1/2	+ 12	\$82 1/2	33 1/2	
FCA Inter	19473	330	310	315	+ 5	370	275	
Gaz Metr	10450	\$6	5 3/4	5 3/4		\$7 1/2	5 1/4	
Genstar	3190	\$26 3/8	26 1/2	26 3/8	- 1/4	\$27 3/4	18 3/8	
Goldex	20900	115	70	105	- 15	140	35	
Gma Lee	\$4200	175	160	165	- 5	195	140	
GL Forest	1000	\$50	49 1/4	50	+ 1	\$50	41	
Gr Coast	26502	105	70	70	- 5	105	27	
Guar Tr pr a	100	\$19 3/8	19 3/8	19 3/8		\$19 3/8	19 3/8	
Gulf Can	57545	\$105 1/4	96 1/2	99	- \$	\$105 1/2	36	
Hawker	3000	\$17	16 3/8	17		\$17 1/2	8 1/2	
Hollig A	210	\$45	45	45	- 1	\$47	38	
H Bay MS	52005	\$27 3/4	25 3/8	27 1/2	+ 5/8	\$27 3/4	19 1/4	
H Bay Co	1813	\$27 3/8	27 1/4	27 3/8	+ 1/8	\$35 1/2	19 3/8	
H Bay pr A	674	\$21 3/4	21 1/2	21 3/4	+ 1/2	\$24	21 1/4	
HB Oil Gas	20950	\$88 3/8	85	86	- 2 1/2	\$91 1/2	52 1/2	
Husky Oil	1550	\$72 1/4	72	72	- 2	\$74	43 1/4	
IAC	34351	\$15 3/4	15 1/4	15 3/4		\$19 1/2	15 3/8	
Imp O A	73440	\$44 3/4	42 1/4	42 1/4	- 2 3/4	\$45 1/8	24 3/8	
Imp O b	100	\$43 1/4	43 1/4	43 1/4		\$43 1/4	25 1/2	
Imasco	3525	\$46	45	46		\$46 1/2	37	
Inland Gas	100	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2		\$14 3/4	11 3/8	
Inco	137274	\$27 3/4	25 1/4	27 1/2	+ 2 3/8	\$27 3/4	18 3/4	
IU Int	5925	\$15 3/8	15	15 3/8	+ 3/8	\$16 3/8	11 3/8	
IPL A	17403	\$18 3/4	18	18	- 1/8	\$21	16 3/8	
Int Rock	2000	55	55	55		55	35	
Ivaco	4900	\$17 3/8	16 3/4	17	- 1/8	\$20	11 3/4	
Ivaco C	2000	\$49 3/4	49 3/4	49 3/4		\$53 1/8	49 3/4	
Kaiser Re	1715	\$31	30	30	- 2 1/2	\$35 3/8	16	
Kiena	243652	\$11 1/4	7 1/4	9 1/4	+ 2	\$11 1/4	234	

bourse de montréal

Labatt A	38047	\$25	23 3/8	25	+ 7/8	\$26 1/4	20 1/4
Ladubor	52100	135	125	135	+ 8	144	22
Laur F pr E	1000	\$13 1/2	13 3/8	13 1/2	+ 1/2	\$15 3/8	13
La Vrdy	80500	\$9	8 3/4	9	- 1/4	\$10	5 3/8
Lobl A	4800	415	410	410	- 10	5 1/8	410
Lobl B	200	415	415	415		460	415
Lynx Exp	25500	49	44	48	- 1	52	25
MB Ltd	13105	\$28 1/4	27 1/4	27 1/2		\$30	21 1/2
Maislin	200	\$5 3/8	5 3/8	5 3/8	- 1/4	\$6 1/2	385
Mrt Tel	180	\$25	25	25	+ 1/4	\$27 1/4	23
Mrt pr D	200	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2		\$10 3/4	9 1/2
Mass Fer	12422	\$12 1/2	12	12	- 1/2	\$15 1/2	10 1/2
Massval	21000	32 1/2	25	27	- 1	40	10
Mnrah Mines	8500	15	13 1/2	15		27	12
Mercantl	1365	\$16	16	16	- 1/2	\$16 3/8	13 3/8
Micc rt	5700	65	60	65		85	60
Mid Ind	2000	44	44	44		50	41
Midepsa	4000	26	26	26	+ 3	35	18
Mitch A	290	\$22 3/8	22	22 3/8		\$22 3/8	18 1/2
Molson A	2214	\$27 1/2	26 3/8	27	- 1	\$28	23
Molson B	502	\$24 1/4	24	24 1/4	- 1 3/4	\$26 1/2	21 3/8
Monenco A	3040	\$11 3/8	11	11 3/8	- 3/8	\$13 3/8	11
Mnt Trst	616	\$19 1/2	19 1/2	19 1/2	- 1/4	\$22 1/2	18 3/4
Moore	16115	\$37 3/4	37 1/2	37 3/4	+ 1/8	\$40	32 3/8
M Rice A	100	\$26	26	26		\$28 1/2	23
Muscocoh	232025	160	106	160	+ 50	160	43 1/2
NB Tel	778	\$22 1/4	21 1/4	21 1/4	+ 1/8	\$24 1/4	21 1/8
N B Tel A	200	\$17 7/8	17 7/8	17 7/8		\$18 1/2	17 7/8
Newfld A	690	\$19 3/4	19 1/2	19 1/2	- 3/8	\$21 3/4	18 3/8
Newfld D	1000	\$8	8	8		\$9 1/2	8
Newfld E	100	10	10	10		\$11	9 1/2
Newfld F	1100	\$11	10 1/2	11	+ 1/4	\$12	10 1/2
Nfld Tel	1400	\$11 1/2	11	11 1/2	+ 1/4	\$12	10 3/8
Nfld T B	485	\$20 3/4	20	20 3/4		\$22 1/2	20 3/4
N Inscoc	29500	50	43	45	- 5	50	30

Change- Ferre- ment						Change- Ferre- ment						Change- Ferre- ment						Change- Ferre- ment					
Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	net	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	net	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	net	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	net
B Cdn Nat	7976	141/2	141/2	141/2	- 1/4	163/4	141/2	141/2	141/2	141/2	- 1/4	163/4	141/2	141/2	141/2	141/2	141/2	163/4	141/2	141/2	141/2	141/2	- 1/4
Barbeco	515	163/4	163/4	163/4	1/2	171/2	163/4	163/4	163/4	163/4	1/2	171/2	163/4	163/4	163/4	163/4	163/4	171/2	163/4	163/4	163/4	163/4	1/2
Bary Expl	136000	162	140	162	+ 12	170	99																
Basic Res	50305	111/4	111/4	111/4	- 1/4	15	133/4																
Baton B	30850	114	134	14	- 1/4	15	133/4																
Bay Mills	1900	222/4	20	20	221/4	143/4																	
Becker B p	550	277/4	364	365	+ 5	430	355																
Belding A	200	365	365	365	+ 5	430	355																
Bell Canad	186053	222/4	202/4	202/4	- 1/4	232/4	202/4																
Bell A pr	220	62	62	62	- 6	68	62																
Bell B pr	150	62/4	62/4	62/4	- 1/4	67/4	62/4																
Bell C pr	200	62/4	62/4	62/4	- 1/4	67/4	62/4																
Bell D pr	200	62/4	62/4	62/4	- 1/4	67/4	62/4																
Bell 2.28	2350	231/4	231/4	231/4	- 1/4	241/4	231/4																
Bell 1.80	4150	222/4	221/4	221/4	- 1/4	241/4	221/4																
Bell 1.96	27850	226/4	253/4	253/4	- 1/4	283/4	253/4																
Beth Cop	5460	220	20	20	+ 2	22	151/2																
Biltmore I	900	561/2	61/2	61/2	+ 1/4	71/2	5																
Biltmo A p	900	561/2	61/2	61/2	+ 1/4	71/2	5																
Bl Hawk	22000	40	33	40	+ 7	46	131/2																
Blakwood A	4000	557/4	51/2	51/2	- 1/4	56	420																
Bombardier	815	131/4	13	13	+ 3/4	141/4	101/4																
Bonanza Oil	451375	111	91/4	101/4	+ 11/2																		
Borden C	2200	400	400	400	405	310																	
Bow Vally	82045	441/4	381/4	39	- 1	431/2	209/4																
Bow-m pr	210	442/4	421/4	421/4	- 1/4	43	42																
Brallor Res	1201	521/4	121/4	121/4	+ 1/4	19	8																
Brascan A	3200	1191/2	191/2	191/2	+ 3/4	233/4	133/4																
Brsn A	226278	2271/2	26	27	+ 1	28	181/4																
Brsn C	4900	228	27	27	+ 1/4	281/2	27																
Brenda M	7185	224	203/4	231/4	+ 23/4	24	14																
Bright A	3100	171/2	171/2	171/2	+ 1/4	20	143/4																
Brinco	31105	59	81/4	81/4	+ 3/4	91/2	61/4																
Br Am Bnk	184	442/4	421/2	421/2	+ 1/2	44	321/2																
BCFP	9405	227	261/2	261/2	+ 1/2	29	18																
BCFP pr	230	373/4	373/4	373/4	44	38																	
BC Pack B	1210	64	64	64	+ 4	95	60																
BCRC	241660	8	71/4	8	9	6																	
BC Phone	56830	1171/4	1671/4	17	- 3/4	181/2	163/4																
BCPH 41/2 p	275	53	491/4	53	55	521/2																	
BCPH 41/2 p	250	53	53	53	55	541/4																	
BCPH 41/2 p	250	53	54	54	61	56																	
BCPH 1956	215	533/4	533/4	533/4	63	551/2																	
BCPH 4.84	150	1143/4	141/4	141/4	- 1/4	161/4	141/2																
BCPH 5.15	233	59	59	59	- 1	67	59																
BCPH 51/2 p	270	65	621/2	65	75	65																	
BCPH 6 p	165	73	73	73	+ 1	781/2	71																
BCPH 6.80	800	102	191/2	191/2	+ 3/4	231/4	19																
BCP 7.04 p	1335	2021/2	20	20	+ 1/2	241/4	19																
BCP 10.16 p	525	2261/2	261/2	261/2	291/2	261/4																	
Broul Reef	37100	80	68	80	+ 11	80	341/2																
Brunswick	40796	111	10	10	+ 3/4	111/2	51/4																
Budd Can	4725	277/4	71/2	71/2	+ 1/4	103/4	61/2																
CC Yachts	3900	345	340	345	+ 5	410	270																
CAE	692399	1131/2	1231/2	131/2	+ 3/4	143/4	61/4																
Cad Frv	40014	2221/2	22	22	+ 1/2	241/4	91/4																
Cad Frv A	12955	10	91/4	91/4	- 1/4	103/4	91/4																
Cal Pow A	10777	446	441/2	457/4	+ 7/4	471/2	391/2																
Cal P 4 p	244	5521/2	521/2	521/2	541/4	521/4																	
Cal P 41/2 p	241	5601/2	59	59	62	60																	
Cal P 7 p	220	590	90	90	991/4	97																	
Cal P 71/2 p	2120	599	97	97	1021/4	981/2																	
Cal P 10 p	75	1110	104	104	- 6	114	104																
Cal P 9.80	40	102	102	102	- 2	110	102																
Cal P 2.36	2750	2261/2	261/2	261/2	+ 1/4	31	261/4																
Cal P 81/4	170	1033/4	1033/4	1033/4	109	1033/4																	
Calvert Die	1600	280	270	270	+ 5	280	245																
Calvert	484765	115	95	100	+ 4	115	43																
Cam Mine	269075	40	311/2	38	+ 51/2	40	25																
Camflo	76280	1181/2	161/2	171/2	+ 3/4	181/2	123/4																
C Chib A	42354	1121/2	111/2	12	+ 1/4	121/2	5																
Camp RL	32788	229	261/2	287/4	+ 7/4	293/4	61/4																
Can Cem	28550	1131/4	121/4	131/4	+ 1/4	141/4	111/4																
Can Cem C p	100	1151/4	151/4	151/4	+ 1/4	17	15																
CDC pr B	32243	1131	1271/2	130	+ 23/4	131	1041/4																
Can Malt A	1350	1333/4	321/4	331/2	37	313/4																	
C Nor West	35225	1151/4	151/4	151/4	- 3/4	16	9																
C Packers	15950	1331/2	30	331/2	+ 31/2	331/2	201/2																
Can Perm	7668	1181/4	171/4	18	231/4	17																	
CPerm 61/4	3650	1221/2	231/2	231/2	+ 1/2	271/2	231/2																
CPerm 8	10000	1251/4	247/4	247/4	- 3/4	271/2	241/2																
C Satway p	225	585	85	85	90	85																	
CS Pete	79160	561/2	531/4	61/2	+ 1/2	71/4	485																
Can Trust	55235	2251/4	241/4	241/4	+ 1/4	271/2	24																
Can Trst r	88702	50	45																				

la gestion d'une entreprise



Pierre-Paul Bourdages
Avocat, LL.L., LL.M.



Le fonctionnement interne d'une corporation Selon la Loi des Compagnies du Québec

Comme nous l'avons vu dans les semaines précédentes en rapport avec la nouvelle Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes, le présent titre a pour but d'esquisser le rôle de chaque catégorie de personnages en présence, leurs interactions et leurs responsabilités. Cette fois, nous envisagerons ces différents aspects en fonction de la Loi des Compagnies du Québec.

Les organes

Encore ici, les organes de la compagnie sont répartis sur trois paliers que sont les actionnaires, les administrateurs et les officiers. Nous allons nous pencher, comme nous l'avons fait précédemment, sur chacun de ces groupes. Il convient de souligner immédiatement, que la Loi des

Compagnies du Québec, étant de beaucoup plus ancienne que la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes, n'est pas particulièrement adaptée au contexte de la PME et, en ce sens, elle apporte beaucoup moins d'avantages et de protection à cette catégorie d'entreprises que la nouvelle Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes. Il est à espérer que le législateur saura nous apporter très prochainement la nouvelle loi que l'on nous promet depuis un certain temps déjà.

Les actionnaires Comment devient-on actionnaire ?

Comme il faut acquérir des actions pour devenir actionnaire, nous regarderons de quelle manière on peut acquérir des actions.

Dans la Loi sur les Compagnies du Québec, il est permis de devenir actionnaire sans que la compagnie puisse donner son consentement, et ce, avant que la compagnie existe. Il s'agit de la souscription antérieure à l'incorporation qui peut être inscrite dans la requête en incorporation; la loi mentionne très clairement cet effet, que les requérants d'une incorporation deviennent actionnaires.

Le deuxième cas de souscription antérieure à l'incorporation est le cas de la souscription dans le mémoire des conventions, la loi oblige les requérants à joindre un mémoire des conventions à la requête en incorporation. Ce mémoire des conventions stipule que les signataires s'engagent à devenir actionnaires de la compagnie et ce, pour le nombre d'actions et le montant mentionné. Soulignons également qu'il peut s'agir de personnes autres que les requérants et que leur nombre est illimité. En dernier lieu, il faut mentionner que ce mémoire des conventions pour être valable immédiatement et sans le consentement de la compagnie, doit être expédié en même temps que la requête. Ainsi, un mémoire signé mais pas expédié en même temps que la requête peut être un document pertinent entre les signataires mais il ne saurait impliquer la compagnie.

Ce sont les deux seuls cas de souscriptions antérieures à l'incorporation, de permis par la loi, tous les autres cas seront des souscriptions postérieures à l'incorporation. L'achat d'actions est un contrat soumis aux formalités habituelles des contrats synallagmatiques bien qu'il comporte des termes techniques différents. Ainsi, l'offre de contracter sera désignée comme étant la souscription et l'obligation de payer vient de ce que l'on désigne comme "l'appel des versements". La souscription est une offre d'achat au sens du Code Civil mais avec tout ce qui s'y rattache, ce qui signifie que l'offre doit être acceptée par la compagnie pour qu'il y ait contrat. Habituellement, l'acceptation de la compagnie se fait par résolution du conseil d'administration, bien que la loi permette légalement que l'acceptation se fasse par un officier autorisé.

L'acceptation de la souscription

L'acceptation de la souscription par la compagnie se fait de deux façons: soit par l'allocation des parts souscrites, soit par d'autres gestes équivalents, ce qui signifie par

exemple, si le souscripteur paie le montant de sa souscription et signe le livre des souscriptions, il devient actionnaire sans qu'il y ait allocation des actions. L'acceptation par la compagnie ne doit pas être expressément formelle, il suffit par exemple que la compagnie réclame un montant spécifique pour le paiement des actions souscrites pour qu'il y ait acceptation par la compagnie.

Le paiement des actions

Une fois devenu actionnaire, le souscripteur a l'obligation de payer le prix de l'action. A ce sujet, il importe de souligner qu'il n'est aucunement responsable des actes ou obligations de la compagnie au-delà du montant non payé sur ses actions. Quant au paiement proprement dit, il peut s'effectuer de deux façons: soit selon les termes du contrat de souscription, soit sur appel de versements.

Dans le contrat de souscription, les parties peuvent convenir d'un mode de paiement des actions. Ce mode de paiement peut donc être un paiement intégral lors de l'émission ou à une autre date ou encore par paiement périodique. Ce contrat lie les parties et il n'est pas nécessaire, dans un tel cas, de procéder par voie d'appel des versements pour exiger de l'actionnaire le montant qu'il doit. Quant aux appels de versements prévus dans la loi, c'est ce pouvoir qu'ont les administrateurs de demander aux actionnaires les sommes qu'ils doivent sur leurs actions. L'actionnaire qui est en défaut de se conformer à ces appels, peut voir ses actions impliquées dans l'appel, confisquées.

Le transfert d'actions

L'acquisition d'actions peut se faire, de plus, par le transfert d'actions. Les transactions impliquant des transferts d'actions et contrairement à l'émission d'actions, ne subissent aucun contrôle en vertu de la Loi des Valeurs Mobilières. En transférant ses actions, un actionnaire cède et ce, à compter de la date du transfert, tous ses droits et obligations contenus dans son titre; mais il ne cède pas les droits aux dividendes ou primes déjà déclarés, ni la responsabilité pour les futurs appels. Nous retrouvons quatre formes de transferts que nous allons étudier successivement.

Le transfert avec inscription au registre soulève quelques difficultés d'interprétation du

fait qu'un transfert d'actions n'a aucun effet tant qu'il n'est pas inscrit au registre, sauf de reconnaître les droits respectifs des parties au transfert. Une première théorie expose que l'inscription est nécessaire pour rendre effectif le transfert de propriété quant aux tiers, ce qui signifie que le détenteur d'actions, dont le nom est inscrit au registre des actionnaires, en demeure propriétaire tant que le transfert n'a pas été inscrit au registre. Ainsi le transfert d'actions non inscrit au registre est assimilable à une session de créance, c'est-à-dire qu'il est parfait entre les parties au transfert mais sans effet face aux tiers jusqu'à l'inscription au registre. On peut donc dire que l'inscription a le même effet que la signification au débiteur de la créance cédée.

Une seconde théorie énonce que la propriété des actions peut être transférée bien que l'inscription au registre des actionnaires n'y soit pas effectuée. Cette théorie trouve son fondement en affirmant que les actions sont des biens meubles, et que, pour qu'une vente ou session soit parfaite, il ne faut pas d'autres formalités que celles requises pour les biens meubles. A ce titre et pour illustrer, on peut dire qu'un transfert d'actions peut être inscrit dans les registres suite à une convention entre deux (2) parties sans qu'il y avait transfert de propriété; or, dans un tel cas, le cédant qui est véritable propriétaire pourra s'opposer à la saisie faite entre les mains du porteur cessionnaire. La Loi des Compagnies du Québec ne s'applique pas dans le cas du transfert en garantie, donc le transport d'actions en garantie n'a pas à être enregistré pour être opposable aux tiers. Nous devons noter deux (2) points importants à ce sujet:

Il nous faut noter qu'il est reconnu par la loi et la jurisprudence que l'inscription du transfert d'actions est à la charge de l'acquéreur et non à la charge du cédant. Et si l'inscription tarde à venir, il faut prendre des procédures contre la compagnie et non contre les directeurs.

Un autre moyen de procéder au transfert est le transfert du "script", le "script" étant le certificat nominatif mais endossé d'avance en blanc qui est reconnu transférable par livraison. C'est communément le cas d'actions cotées en bourse. Nous ne ferons que souligner que le nouveau détenteur du "script" n'a pas droit de vote, ni droit aux dividendes avant d'être inscrit sur les livres de la compagnie.

IMMOBILIERS

TOUS LES AVANTAGES DU CENTRE-VILLE À VOTRE PORTÉE

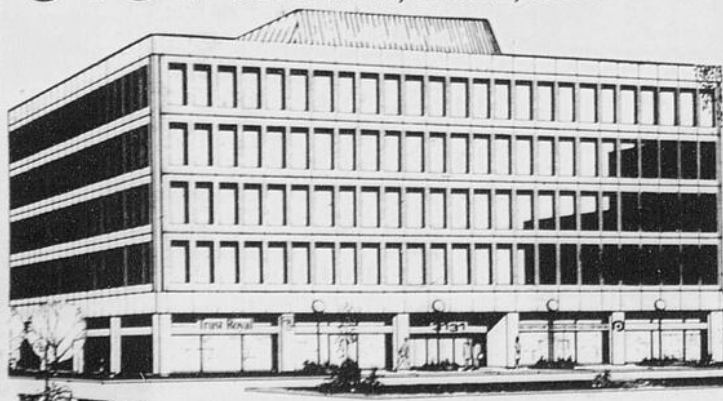
PLUS

- édifice neuf en face du Centre d'achats Duvernay
- espace de qualité pour bureaux — 12500 p.c. par étage — subdivision possible
- ascenseurs ultra-rapides
- entièrement climatisé — thermostats individuels
- services complets compris
- facilités de stationnement et de livraison
- Banque Provinciale et Trust Royal au rez-de-chaussée

SANS...

- embouteillages de circulation
- problèmes ni dépenses de stationnement
- difficultés d'embauchage dans la région immédiate
- long trajet, bruit, foules, et tous les autres inconvénients.

COMPLEXE CONCORDE
3131 BOULEVARD DE LA CONCORDE
DUVERNAY, LAVAL, QUÉ



Emplacement exceptionnel: boul de la Concorde, Laval, entre les ponts Pie IX et Papineau



Le Groupe Montrose

600 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. H3B 1N4

André Jude 661-6011 — Mlle S. Dumas 875-5530

des indicateurs économiques



Banque Canadienne Nationale

Le bulletin mensuel de la BCN analyse la situation de l'industrie manufacturière au Canada.

La Banque relève que la valeur de la production manufacturière canadienne représentait, en 1977, un peu moins de 21 pour cent du produit intérieur brut. Cette proportion apparaît faible si on la compare à celle d'autres grands pays industrialisés, notamment les États-Unis, la France et le Royaume-Uni (environ 25 pour cent), mais surtout le Japon et l'Allemagne (plus de 35 pour cent).

En conclusion, la BCN espère qu'au cours des années à venir on devra mettre l'accent sur la stimulation de l'innovation, sur la recherche et le développement industriel — notamment dans les secteurs de pointe comme les télécommunications — sur la création de produits nouveaux dont les caractéristiques et la qualité permettront de pénétrer les marchés internationaux.

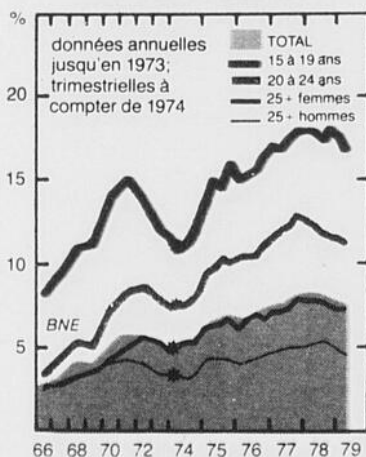
Il faudra également insuffler un plus grand dynamisme à la production canadienne à l'étranger. Avec un peu d'imagination et beaucoup de travail et de détermination, les Canadiens peuvent redonner à leur secteur manufacturier la vitalité qui actuellement lui fait défaut.



Banque de Nouvelle-Écosse

En sa revue mensuelle sur les courants variables du marché du travail canadien, la BNE exprime l'opinion que "la montée en flèche pendant les années soixante-dix des prestations versées aux chômeurs a elle-même contribué à accroître les taux de chômage. Les sans-emploi subissent de nos jours des privations moindres d'ordre financier et peuvent donc attendre plus longtemps de trouver un nouvel emploi. Entre 1971 et 1978 le taux de chômage national

TAUX DE CHÔMAGE



Prix, revenus, productivité et emploi (pourcentage de variation annuelle, sauf indications contraires)

	Prix		Revenus du travail et coûts de main d'œuvre		Productivité	Emploi		Grèves
	Indice des prix à la consomm.	Déflation DNB	Revenu réel par travailleur	Coût par unité produite	Production réelle par travailleur	Taux de: Emploi (1) Chômage (2)	Croissance de l'emploi	Journées perdues (milliers)
1960	1.3	1.2	1.3	2.3	0.6	50.4 7.0	2.3	739
1961	0.9	0.5	1.8	1.3	1.3	50.2 7.1	1.5	1,335
1962	1.2	1.3	2.8	0.1	3.9	50.7 5.9	2.8	1,418
1963	1.7	1.9	2.2	1.4	2.7	50.9 5.5	2.4	917
1964	1.8	2.5	3.3	2.2	2.9	51.6 4.7	3.7	1,581
1965	2.5	3.2	4.6	4.2	2.8	52.3 3.9	3.8	2,350
1966	3.7	4.5	4.6	5.7	2.6	55.4 3.8	2.9	5,178
1967	3.6	3.9	4.1	7.2	0.5	55.4 3.8	2.9	3,975
1968	4.1	3.3	2.6	2.9	3.9	55.0 4.5	1.9	5,083
1969	4.5	4.4	4.5	6.4	2.1	55.3 4.4	3.2	7,752
1970	3.4	4.7	3.6	5.8	1.4	54.5 5.7	1.1	6,540
1971	2.8	3.1	5.3	3.2	4.4	54.5 6.2	2.3	2,887
1972	4.8	5.0	4.4	5.3	3.1	54.9 6.2	3.0	7,754
1973	7.6	9.1	2.9	7.8	2.4	56.4 5.6	5.0	5,776
1974	10.9	15.3	3.6	15.8	-0.6	57.3 5.3	4.2	9,222
1975	10.8	10.8	3.6	15.1	-0.6	56.9 6.9	1.7	10,909
1976	7.5	9.7	5.5	9.7	3.2	56.8 7.1	2.1	11,685
1977	8.0	7.0	0.8	7.7	0.6	56.6 8.1	1.8	3,308
1978	8.9	6.4	-1.5	5.5	0.1	57.4 8.4	3.3	7,295

(1) Pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans (plus de 14 ans 1960-65)

(2) Pourcentage de la population active

* Sources: Statistique Canada, Banque du Canada.

passa de 6,2% à 8,4%, mais les prestations d'assurance-chômage se doublèrent comme proportion du revenu personnel."



Banque de Montréal

La revue des Affaires de la Banque analyse la croissance économique des années 1970 qu'elle qualifie de décennie décevante. Elle examine les trois indicateurs clefs.

Le taux de chômage a été en moyenne de 6,6% dans les

années 1970 contre 5,0% dans les années 1960. Les prix ont augmenté en moyenne de 7,2% par an dans les années 1970 contre 2,5% dans les années 1960. La productivité, mesurée par la production réelle par travailleur a progressé au taux annuel moyen de 1,6% contre 2,3% dix ans plus tôt.

En bref, dans les années 1970, d'après la Banque de Montréal, l'économie canadienne, jugée d'après le chômage, la stabilité des prix et la croissance, ne s'est pas aussi bien comportée que dans les années 1960.



Le Conference Board au Canada

Après deux années d'amélioration continue, les attitudes des chefs d'entreprise au sujet des perspectives économiques du Canada se sont détériorées au cours du troisième trimestre de 1979, selon les résultats de la dernière enquête sur les attitudes et les intentions d'investisse-

ment des entreprises, publiés par le Conference Board au Canada. Cette baisse de l'optimisme chez les hommes d'affaires est attribuable à un affaiblissement des perspectives quant aux ventes tant au pays qu'à l'étranger, conjugué à la crainte de pressions inflationnistes soutenues. Toutefois, malgré cet affaiblissement des perspectives, une proportion élevée de dirigeants d'entreprise continuent de considérer le moment actuel propice aux investissements en nouvelles acquisitions d'usines, de machines et de biens d'équipement.

Suncor Inc.



Max B.E. Clarkson



Gordon E. Hillhouse



F. Newton Hughes



Ardagh S. Kingsmill

Suncor Inc. annonce la nomination de messieurs Max B.E. Clarkson, Gordon E. Hillhouse, F. Newton Hughes et Ardagh S. Kingsmill au conseil d'administration.

Monsieur Clarkson, doyen de la Faculté des sciences de gestion, Université de Toronto, était administrateur de Sun Oil Company Limited depuis 1977. Il occupe cette même fonction dans d'autres compagnies canadiennes et américaines.

Monsieur Hillhouse, vice-président directeur et administrateur de Sun Company Inc., Radnor, Pennsylvanie, était administrateur de Great Canadian Oil Sands Limited et de Sun Oil Company Limited depuis 1974.

Monsieur Hughes, président du conseil d'administration de Copwest Capital Services Ltd., Edmonton, était administrateur de Great Canadian Oil Sands Limited depuis 1977 et assume des fonctions d'administrateur dans plusieurs compagnies canadiennes.

Monsieur Kingsmill, associé, étude légale torontoise de Tilley, Carson & Findlay, a été secrétaire et membre du conseil d'administration de Great Canadian Oil Sands Limited. Monsieur Kingsmill était également administrateur de Sun Oil Company Limited depuis 1974.

Suncor Inc. de Toronto, compagnie canadienne née de la fusion de Great Canadian Oil Sands Limited, Edmonton, et de Sun Oil Company Limited, Toronto, travaille activement à l'exploration et à la production de pétrole et de gaz, à l'exploitation minière des sables bitumineux et au marketing de l'essence, du mazout et des lubrifiants Sunoco ainsi que des produits pétrochimiques Sunchem.

Mois international des économies d'énergie octobre 1979

Le mois d'octobre a été désigné le "mois international des économies d'énergie" par l'Agence internationale de l'énergie. Cet organisme regroupe 20 pays industrialisés.

Le Canada occupe une place de choix au sein de l'Agence. Il s'est affirmé comme chef de file en matière d'économies d'énergie dans le monde industriel. Des programmes uniques comme "L'autobus de l'énergie" et "les 14 groupes de travail" composés de représentants d'associations industrielles et commerciales oeuvrent dans le but d'accentuer au maximum les économies d'énergie dans l'industrie.

En octobre, le Canada sera

l'hôte d'une conférence internationale sous le thème "Les économies d'énergie dans l'industrie — réalisation et possibilités". Cette conférence se tient à Toronto les 1er, 2 et 3 octobre. Les "14 groupes de travail" Énergie, Mines et Ressources Canada, l'Association canadienne des manufacturiers, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Espagne ont uni leurs efforts pour présenter cet événement.

Une coopération étroite s'est établie entre le gouvernement du Canada et les industriels du pays. Plusieurs programmes ont été créés. La connaissance de l'aide que le Gouvernement peut apporter aux manufacturiers peut certes être utile à ces derniers.

Programme d'aide aux fabricants de matériel de chauffage solaire

A ce jour, le gouvernement a accordé environ 25 subventions de \$10 000. à des entreprises afin qu'elles proposent de nouveaux systèmes de chauffage solaire. Les projets soumis seront étudiés. Le gouvernement accordera ensuite 10 subventions de \$200 000. à \$300 000. chacune, pour aider ces entreprises canadiennes à mettre au point du matériel de chauffage solaire.

Le gouvernement du Canada accordera en outre \$125 millions en subventions d'ici 1984, pour l'achat préférentiel de matériel canadien dans les nouveaux immeubles fédéraux. Ce matériel devra servir à canaliser l'énergie solaire pour le chauffage des locaux ou de l'eau dans ces édifices.

Programme d'énergie dans l'industrie forestière

Le but de ce programme est d'encourager l'utilisation des résidus forestiers comme combustible pour le chauffage et l'éclairage. Déjà, des initiatives valables ont été réalisées.

La Cie F.F. Soucy, de Rivière-du-Loup a obtenu une subvention de \$994 640. pour l'aider à convertir son système à l'huile en une forme d'énergie alimentée par les résidus de bois ou copeaux.

La C.I.P. de Gatineau bénéficie d'une subvention de \$988 000. en une application analogue.

Kruger Pulp and Paper de Bromptonville s'engage sur la même voie et reçoit une subvention de \$456 140.

Boise Cascade Canada de Newcastle, Nouveau-Brunswick jouit d'une aide de \$1 713 000. pour l'usage des résidus de bois ou copeaux comme source d'énergie.

Le maximum d'aide est de 20%, avec un plafond de \$4 millions. Grâce à ce programme, plus d'un million de barils d'huile pourront être économisés chaque année.

Programme de recherche de l'énergie industrielle

Afin de réduire la consommation de l'énergie dans le secteur industriel, ce programme est élaboré pour aider l'industrie canadienne à mettre au point de nouveaux et de meilleurs procédés. Une recherche sera faite particulièrement vers de l'équipement répondant à l'objectif visé.

Les groupes de travail industriels

Dès 1975, des groupes de travail avaient été formés en étroite collaboration avec les associations industrielles. 14 secteurs de l'activité économique participent aux recherches entreprises.

L'échange de renseignements tend à découvrir tous les moyens et toutes les possibilités d'améliorer le rendement énergétique dans l'industrie. Des réalisations concrètes sont attribuables à l'intervention de ces groupes de travail.

Programme national d'autobus

Ce projet du gouvernement fédéral est conjoint avec plusieurs provinces participantes.

Un certain nombre d'autobus de l'énergie sont mis gratuitement au service des industries, commerces et établissements qui en font la demande. Ces véhicules sont dotés d'un équipement électronique perfectionné qui identifie les secteurs où on peut réduire les pertes d'énergie.

Les industries visitées reçoivent également de judicieux conseils sur les étapes à franchir et un estimé des économies qu'elles peuvent réaliser.

Pour le consommateur

Le programme "ENERGAGE" traite de l'isolation thermique des maisons.

L'occupant d'une maison répond à un questionnaire en 32 points sur l'isolation de sa résidence. Les réponses qu'il fournit sont analysées à Ottawa. Un tableau clair et détaillé est expédié à chaque répondant, indiquant les mesures d'économie de combustible à prendre. Dans le cadre de cette analyse, on ajoute le coût approximatif des travaux devant être faits et les économies réalisables.

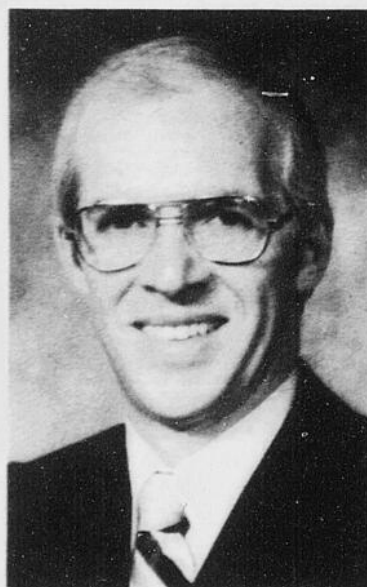
Plus d'un quart de million de foyers ont profité du programme ENERGAGE l'an dernier. Le total présumé pour cette année devrait être d'un demi-million de maisons.

Le Thermophone représente une autre source de renseignements. Une ligne directe, en fonction de 8h30 à 17h30 permet aux contribuables de soumettre leurs problèmes. Des préposés fournissent par téléphone des renseignements techniques sur l'isolation thermique, les subventions et prêts des gouvernements fédéral et provinciaux, de même que sur les mesures d'économie d'énergie à la maison. Ce service reçoit de 400 à 700 appels chaque semaine.

Transport automobile

Énergie, Mines et Ressources Canada vient de compléter un bref reportage (16 MM, avec trame sonore magnétique et narration) de 60 secondes sur le projet réalisé il y a quelques semaines entre Québec et Montmagny. Onze automobilistes ont prouvé qu'on peut épargner beaucoup d'énergie et de dollars en modifiant ses habitudes de conduite avec un véhicule en bon ordre. Un porte-parole du ministère peut vous rencontrer et discuter des 3 phases de ce projet, dont les résultats sont très concluants. Les onze automobilistes qui font quotidiennement le trajet Québec-Montmagny ont tous économisé du carburant. Leur moyenne générale est de 13,1% d'économie. La moyenne individuelle la plus élevée: 24%... ou 12 milles de plus par gallon d'essence.

Suncor Inc.



Clifford K. Boland



Stanley A. Cowtan



William R. Loar



Dudley M. McGeer

Monsieur Ross A. Hennigar, président et directeur général de Suncor Inc. annonce les nominations suivantes au sein de la compagnie: messieurs Clifford K. Boland, vice-président, Ressources humaines et Affaires institutionnelles; Stanley A. Cowtan, vice-président directeur, Groupe Sunoco; William R. Loar, vice-président directeur, Groupe des Ressources; Dudley M. McGeer, premier vice-président, Administration et directeur des Finances. Monsieur McGeer est également membre du conseil d'administration.

En plus des Ressources humaines, Monsieur Boland est responsable des Affaires publiques et gouvernementales, ainsi que des communications internes. Il est au siège social, Toronto.

Monsieur Cowtan, en tant que vice-président directeur, Groupe Sunoco, est responsable du marketing et de la distribution de l'essence, du mazout, des lubrifiants et des produits pétrochimiques. M. Cowtan est également à Toronto.

Monsieur Loar, en tant que vice-président directeur, Groupe des Ressources, est responsable de l'exploration du pétrole et du gaz pour Suncor, des programmes de production et de l'exploitation minière des sables bitumineux. Monsieur Loar est situé à Edmonton.

Monsieur McGeer, en plus d'assumer les responsabilités afférentes au poste de directeur des Finances, s'occupe de la planification stratégique, des questions juridiques et des relations avec les actionnaires. Il est à Toronto.

Suncor Inc. de Toronto, compagnie canadienne née de la fusion de Great Canadian Oil Sands Limited, Edmonton, et de Sun Oil Company Limited, Toronto, travaille activement à l'exploration et à la production de pétrole et de gaz, à l'exploitation minière de sables bitumineux et au marketing de l'essence, du mazout et des lubrifiants Sunoco ainsi que des produits pétrochimiques Suncor.